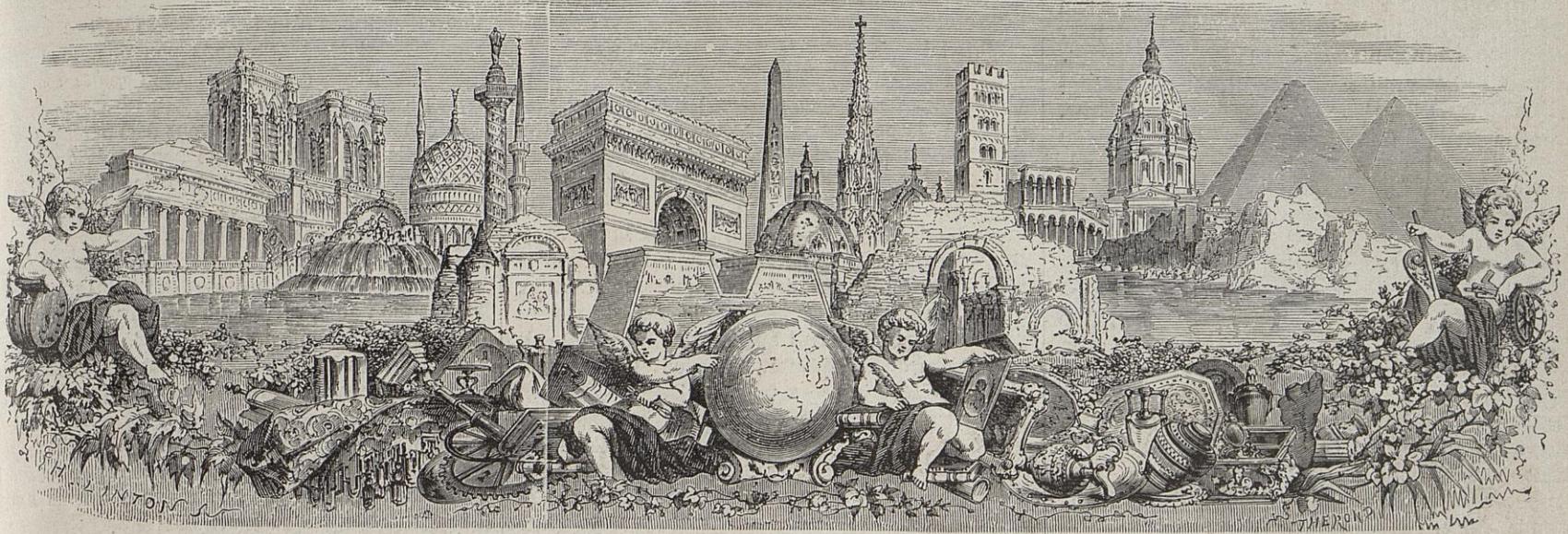


LE MONDE ILLUSTRÉ

JOURNAL HEBDOMADAIRE



ABONNEMENTS POUR PARIS ET LES DÉPARTEMENTS
Un an, 21 francs; — Six mois, 11 francs; — Trois mois, 6 francs.
Le numéro : 35 c. à Paris, — 40 c. dans les gares de chemins de fer.
Tout numéro demandé quatre semaines après son apparition sera vendu 40 c.
Le volume semestriel : 11 fr. broché, — 16 fr. relié et doré sur tranche.

LA COLLECTION DES 28 VOLUMES : 300 FRANCS

Directeur, M. PAUL DALLOZ.

BUREAUX DE VENTE ET D'ABONNEMENT

13, QUAI VOLTAIRE

SUCCURSALE 9, RUE DROUOT

15^e Année. N^o 745. — 22 Juillet 1871

DIRECTION ET ADMINISTRATION

13, QUAI VOLTAIRE

Toute demande d'abonnement non accompagnée d'un bon sur Paris ou sur la poste, toute demande de numéro à laquelle ne sera pas joint le montant en timbres-poste, sera considérée comme non avenue — Les réclamations et les demandes de changement d'adresse doivent être accompagnées d'une bande imprimée. — On ne répond pas des manuscrits envoyés.

Administrateur, M. BOURDILLIAT — Secrétaire : M. É. HUBERT

SOMMAIRE

TEXTE : Courrier de Paris, par Charles Monselet. —
Revue de la semaine, par Amedée Achard. — Obsèques
d'Auber. — Explosion de la cartoucherie de Vincennes.

— Les milliards de la France à Strasbourg. — La villa de
Durantin, par Pierre Véron. — L'attentat. — Etat actuel
de l'Hôtel-de-Ville. — Les drapeaux. — La galerie des
Glaces, à Versailles. — Théâtres, par Charles Monselet.
— Le Petit épicier, par François Coppée. — Discours de
M. Dumas sur la tombe d'Auber.

GRAVURES : Couronnement du buste d'Auber à l'Opéra. —
Explosion du dépôt de munitions à Vincennes. — Les
premiers cinq cent millions de la France à Strasbourg.
— L'Attentat. — La salle des Glaces, à Versailles. — L'in-
térieur de l'Hôtel-de-Ville. — Les gardiens de la paix,
Nouvel uniforme.



PARIS. — Couronnement du buste d'Auber à l'Opéra-Comique, le samedi 15 juillet, jour de ses funérailles. — (D'après le croquis de M. Clavier.)

COURRIER DE PARIS

Ce n'est pas la première fois qu'on annonce la mort de la princesse de Belgiojoso, mais aujourd'hui il paraît que c'est pour tout de bon. L'Italie perd en elle une de ses illustrations les mieux faites pour éblouir et pour subjuguier. Fille du marquis Trivulce et de la marquise Gherardini, son nom est inscrit en tête du livre d'or de la noblesse. Belle, riche, docte, inspirée, courageuse, comblée de tous les dons, elle soutint tour à tour avec le fusil et avec la plume la cause de l'affranchissement de son pays. De telles femmes (*femina scævi, ingenio viri*) ne se voient pas tous les jours.

J'ai connu pour la première fois la princesse de Belgiojoso chez Augustin Thierry, où j'avais l'honneur d'être reçu. Elle n'avait pas encore quarante ans; ses traits étaient accoutumés, sévères même; son regard vif et profond; ses cheveux d'un noir magnifique; ses mouvements rapides et saccadés; sa parole facile et brève. Il y avait plus que de la femme du monde en elle. En effet, la princesse de Belgiojoso avait déjà considérablement écrit, et ses ouvrages étaient plutôt ceux d'un bénédictin que d'une grande dame. Élégamment couchée sur son ottomane, dans une pose que Vidal a reproduite en un joli pastel, elle en aurait remontré à tous les théologiens de la terre. Pas de question ardue pour elle. C'était cette main effilée qui avait écrit les quatre volumes de l'*Essai sur la formation du dogme catholique*; cette tête mobile, coiffée de fuchsias, avait été grosse de la traduction de la *Science nouvelle de Vico*; le *Constitutionnel* et la *Démocratie pacifique* l'avaient comptée au nombre de leurs assidus rédacteurs. N'y a-t-il pas là de quoi épouvanter toutes ces vaporeuses marquises qui se font saigner pour avoir la peau plus blanche? Et Napoléon, qui appelait les femmes des *âmes de dentelle*, n'aurait-il pas retiré son mot dédaigneux devant la princesse Christine Trivulce de Belgiojoso?

De la rue Montparnasse, où elle demeurait alors, elle passa plus tard dans l'avenue d'Antin, aux Champs-Élysées. Son salon était célèbre entre tous; j'y ai vu Victor de Laprade, Henri Martin, Ulric Guttinger. A cette époque, Bou-Maza, conduit en laisse par le capitaine Richard, y venait chaque jour poser mélancoliquement pendant deux heures devant Théodore Chasseriau. Le soir, il était des réceptions intimes de la princesse et fumait avec elle le narghilé de paix. Alors la conversation, resserrée entre quelques intimes, — la marquise de Bedmar, la comtesse Guiccioli, aujourd'hui marquise de Boissy, l'abbé Lancy et deux ou trois autres, — prenait un tour plus gai et se prolongeait souvent jusqu'à minuit. Après chaque bouffée de tabac, M^{me} de Belgiojoso puisait avec une petite pince d'argent dans une coupe de vermeil où gisait une orange déchiquetée en imperceptibles morceaux.

Dans ces derniers temps, elle avait visité l'Asie-Mineure et la Syrie; ses impressions ont été recueillies en un volume.

Je ne saurais dire jusqu'à quel point la princesse de Belgiojoso a pu servir de modèle à George Sand pour certaines héroïnes de ses romans. Je manque également de renseignements sur le prince son mari; je sais, comme tout le monde, qu'il avait une voix superbe, éternel désespoir du directeur Barbaja.

Henri Lehmann a fait un très-beau portrait de la princesse de Belgiojoso.

Dans une de mes dernières chroniques, j'avais écrit les lignes suivantes: « Par où sont passés les spirites? On n'en entend plus parler depuis le commencement de la guerre. Ce serait cependant bien le moment pour eux de se manifester et de nous faire quelques communications sur les événements. Il doit y avoir dans l'air, à l'heure qu'il est, une multitude d'esprits qui ne demandent pas mieux que de causer. Que ne les interroge-t-on comme autrefois? »

La réponse ne s'est pas fait attendre.

La *Revue spirite*, fondée, comme l'on sait, par Allan Kardec, le moderne Swedenborg, a relevé cette boutade, en termes fort courtois, d'ailleurs. Après avoir exprimé quelques doutes sur la sincérité de ma sollicitude pour le spiritisme, elle me répond que pendant ces derniers désastres la polémique avait dû céder la place à l'action, et que les spirites « étaient descendus de la lutte orale à la lutte active. »

Mais laissons parler la *Revue*: « Ils (les spirites) continuaient par les actes de la vie journalière, ce qu'ils avaient commencé à propager par la puissante irradiation de la démonstration logique et rationnelle. A l'armée, soldats ou gardes nationaux, ils donnaient l'exemple du respect à la loi, de l'obéissance aux chefs, du courage dans les combats, de la miséricorde après la lutte. Vieillards auxquels la faiblesse des ans interdisait la défense armée du territoire envahi, mères de famille, épouses ou filles, ils enseignaient la résignation dans l'adversité, prodiguaient aux affligés les paroles de consolation et d'espérance, relevaient les courages abattus, soutenaient les esprits défaillants, ouvraient leur bourse et leur âme à toutes les infortunes, pansaient sur les champs de bataille et dans les ambulances les blessures du corps, et s'attachaient partout à guérir ou à soulager les plaies incurables des âmes, où certaine littérature avait semé le ver rongeur du doute et de l'incrédulité. »

Voilà un fort beau programme assurément, mais qui n'a pas été le partage exclusif des spirites. Un grand nombre d'honnêtes gens, pour qui la tradition d'Allan Kardec est lettre close, ont, eux aussi, combattu au dehors ou monté leur faction au dedans, sans en tirer vanité. On a vu des sceptiques faire modestement leur devoir de citoyen. S'ils n'ont pas songé à guérir les plaies de l'âme causées par certaine littérature, c'est que probablement ils auront jugé qu'il y avait autre chose de plus pressé à faire.

Ce n'est pas moi, c'est la *Revue spirite* qui souligne le mot: *certaine littérature*, et je n'hésite pas à m'avouer atteint par ce petit dard.

Mais passons. « Voilà — s'écrie la *Revue* — ce que faisaient les spirites; et peut-être la situation de notre malheureux pays serait-elle tout autre si, au lieu de chercher à les noyer sous le ridicule, on leur eût fraternellement tendu la main pour les soutenir dans leur œuvre régénératrice. »

En d'autres termes, cela veut dire qu'on a tout simplement empêché les spirites de sauver la France. Dans ce cas, je déplore vivement les plaisanteries innocentes que je me suis permises sur leur compte. Quant au ridicule dont ils se plaignent, sont-ils bien sûrs de n'y avoir pas complaisamment prêté le flanc en beaucoup d'occasions? Ont-ils toujours apporté la réserve et la mesure nécessaires dans l'émission de leurs doctrines? L'affirmation de leurs phénomènes n'a-t-elle pas été souvent accompagnée de commentaires maladroits ou dangereux? C'est très-bien d'exiger le respect et d'appeler l'examen sérieux, mais encore faut-il être très-attentif pour soi-même. Qui veut fonder une religion ou une philosophie nouvelle doit s'attendre à tout, particulièrement à la moquerie, cette forme actuelle du martyre.

Quoi qu'il en soit, il paraît que maintenant les esprits ont renoué leurs relations avec les vivants.

C'est ce que je désirais savoir.

La *Revue spirite* annonce qu'elle a reçu plusieurs communications importantes, une, entre autres, de l'archevêque de Paris. Nos lecteurs ne seront pas fâchés sans doute de savoir ce que M^{sr} Darboy pense de son propre supplice. Eh bien! au risque de les étonner considérablement, nous leur apprendrons que M^{sr} Darboy en a pris son parti avec une tranquillité et un dégageant extraordinaires. Il va même jusqu'à prononcer le mot *justice* à propos de son trépas. Au reste, voici ce singulier morceau, dont tout ce que je pourrais dire ne donnerait qu'une faible idée.

« Mes amis — (c'est l'archevêque qui parle, entouré des otages, ses compagnons), — les grands évé-

nements qui viennent de s'accomplir se déroulent ici d'une manière bien différente que sur la terre.

« Sur la tête de chacun de nous vous avez écrit *victime*, et ici nous lisons *justice*; mais ce mot a aussi une signification différente de celle que vous lui attribuez.

« Le principe des existences successives, en nous éclairant sur le passé, dénoue le lien des consciences. Dans ce grand livre immortel de la réincarnation, nous lisons d'anciennes pages écrites avec du sang, et c'est alors que nous pouvons nous appliquer cette parole du Christ: *Celui qui se servira de l'épée périra par l'épée.*

« Que d'existences nous avons déjà parcourues depuis celle qui a signé cette page sanglante! combien d'autres encore ont essayé de l'effacer! Enfin nous voilà quittes envers notre conscience; nous avons subi la peine du talion!...

« Qu'il y a de tristes souvenirs à parcourir dans ce grand livre ouvert à nos yeux! Celui qui attriste le plus mon âme, revit dans cette ligne qui semble écrite en lettres de feu: *Inquisition!*...

« Si je vous fais cet aveu, c'est qu'en même temps qu'il peut servir à votre instruction, je sens le besoin d'une confession sincère.

« Il y aura plus tard des scènes qui terrifieront le monde entier et qui arracheront ce cri de toutes les poitrines: *Horreur! horreur!* et nous dirons encore ici: *Justice! justice!*

« Ce sera la contre-partie du drame qui vient de se passer sous vos yeux. Rien ne reste impuni: persécuteurs et persécutés se châtieront et se pardonneront, parce que tout doit entrer dans le grand ordre de l'unité.

« C'est alors seulement que le calme se fera dans les esprits, et que la sécurité affermira le règne de la fraternité et de la solidarité.

« C'est le vœu du peuple, et le cri du peuple est la voix de Dieu! »

Qu'en dites-vous?

Cette remarquable communication, ajoute la *Revue*, « a été obtenue par la vision, au moyen d'un verre d'eau. »

Je vais sans doute me faire encore donner sur les doigts par les spirites-rédacteurs, mais cela est plus fort que moi, et la harangue de l'archevêque épasse toutes les bornes de la plaisanterie permise.

J'ajouterai même qu'elle est coupable. Spirites tant que vous voudrez, mais il y a quelque chose d'horriblement inconvenant à mettre dans la bouche de ce martyr des paroles qui équivalent à une justification de la Commune, et telles qu'aucun journal n'oserait en endosser la responsabilité.

Elle ne s'arrête pas en si bon chemin, la *Revue*. Elle nous apprend que le brigadier Pons, emprisonné et fusillé, lui aussi, par les insurgés, était un excellent spirite: « Connaisant ses sentiments d'humanité et ses convictions, nous voyions en lui une victime. Mais, comme l'archevêque de Paris, dans une communication qu'un de nos correspondants de Montauban, M. de C., a bien voulu nous adresser, il ne voit que justice et réparation dans les événements accomplis. Voici d'ailleurs cette communication:

« Merci de l'intérêt que vous et vos amis me portez... J'avais l'intuition du sort qui m'était réservé, et je n'ai jamais voulu faire part de mes craintes à ma femme... Aujourd'hui, je jouis de cette liberté que vous ignorez encore. Que les œuvres du Créateur sont belles et grandes! Quelle harmonie! Quel ravissement n'éprouve-t-on pas à la vue de tant de merveilles! etc., etc. »

Restons-en là.

Évidemment la *Revue spirite* est engagée dans une voie déplorable, et elle accueille avec une facilité imprudente les communications qui lui arrivent. Et quand même ces communications seraient marquées au coin de la plus parfaite authenticité (ce dont je ne suis rien moins que convaincu), je ne vois pas où est la nécessité d'éditer les sottises que peuvent débiter les morts. Cela pourrait mener loin, dans tous les cas.

CHARLES MONSELET.

REVUE DE LA SEMAINE

Dans deux jours, presque à l'heure même où ces lignes paraîtront, une bataille pacifique sera livrée dans les quatre-vingts quartiers de Paris chargés d'élire, chacun en ce qui le concerne, un membre du futur Conseil municipal de Paris.

C'est une grosse affaire et dont le résultat importe non-seulement à la ville où cette élection nouvelle a lieu, mais encore à la France entière, qu'elle peut rassurer ou précipiter dans des agitations dangereuses. On en a compris la gravité partout, quoique un peu tard peut-être.

Il ne faut pas s'y tromper. La reprise des affaires, le raffermissement de la confiance, le retour aux habitudes saines, qui sont une garantie pour l'ordre et le travail, dépendent des noms qui sortiront victorieux de cette épreuve redoutable. Choisis parmi ceux que patronne l'Union républicaine des radicaux, les nouveaux élus auront des attaches avec la Commune et en rappelleront le détestable gouvernement. Pris au contraire parmi le groupe de candidats honorables qui en reprouvent également les hommes et les choses, le nouveau conseil municipal sera un gage vivant de paix et de conciliation.

C'est à ce prix seulement qu'on saura si Paris a véritablement rompu avec l'horrible passé qui a rempli la ville et de ruines et de deuil.

On peut presque dire qu'en présence des élections qui, de nouveau, appellent les électeurs autour du scrutin, Paris, une fois encore, tient ses destinées dans ses mains. Il faut espérer qu'après tant de hasards et d'aventures périlleuses, follement courues un sens net et vrai de la situation inspirera la masse des électeurs. L'avenir est attaché aux votes qu'ils déposeront dans les urnes.

Des imprudents, que jamais aucune expérience n'éclaire, viennent encore vous dire qu'un conseil municipal n'ayant jamais à s'occuper que des affaires particulières de la cité, des affaires administratives auxquelles la politique est interdite, l'opinion qu'il représente reste désarmée et que le gouvernement de la France n'a pas à s'en alarmer.

C'est une grosse erreur. La politique, et la plus mauvaise, a mille canaux par lesquels elle peut entrer dans le courant des affaires et susciter les plus graves embarras à l'administration supérieure; mais, n'en eût-elle point, et l'assemblée élue fût-elle condamnée à tourner dans le cercle rigoureux de ses attributions purement municipales, compte-t-on pour rien l'effet moral? Par cette élection, fatale entre toute, Paris n'aurait-il pas fait choix d'une cocarde, et, cette cocarde rouge au front, ne crierait-il pas par la voix des élus du 23 juillet: Je suis avec ceux qui hier s'appelaient Amouroux et Avrial, Urbain et Allix, Gaillard et Jules Miot, Johannard et Billioray?

Et si quelque jour un événement surgissait en France, on en peut toujours prévoir, qui remet les choses en question, n'y aurait-il pas là, et sans Hôtel-de-Ville, sous la protection légale de l'élection, un gouvernement révolutionnaire tout constitué?

C'est là une éventualité que les électeurs ne doivent jamais perdre de vue en se rendant à leurs sections.

On sait que l'Union de la presse qui a rendu de si grands services à la cause de l'ordre, à Paris, aux élections du 2 juillet dernier, s'est constituée de nouveau en vue des élections du 23. Son but a été de centraliser les efforts isolés et de leur donner une impulsion unique. Elle s'est entourée des citoyens les plus honorables et les plus sincèrement dévoués à la grande cause qu'elle défend; elle a provoqué dans chaque quartier la formation de comités particuliers qui étudieront les titres de chacun

des candidats; elle s'est mise en communication constante avec tous ceux qui peuvent lui apporter d'utiles renseignements, et l'on peut être sûr d'avance que ses choix définitifs ne porteront que sur des hommes dignes à tous égards des suffrages de leurs concitoyens.

Mais cette liste adoptée et passée en quelque sorte au crible de l'opinion, nous adjurons tous les électeurs amis de la paix publique, tous ceux qui ont besoin de repos et de sécurité pour le travail de chaque jour, de voter avec ensemble pour les candidats que l'Union de la presse aura désignés. C'est un appel pressant que nous faisons à leur dévouement. Qu'ils mettent de côté toute préférence personnelle, toute sympathie, et qu'ils n'égarent pas leurs votes sur des noms respectables sans doute, mais qui n'ont point de chances sérieuses à l'élection.

Ce qu'il faut au parti de l'ordre, c'est une victoire.

Et cette victoire ne peut être obtenue que par la discipline.

A peine les affiches et les professions de foi apposées au coin des rues pour les élections du 2 juillet ont-elles disparu pour tomber dans la note du chiffonnier que de nouvelles professions de foi et de nouvelles affiches multicolores couvrent les murailles et sollicitent le regard des passants.

Il s'en trouve déjà, par douzaines, et toutes promettent le plus entier dévouement et le zèle le plus actif. Que d'ivraie dans cette moisson de promesses! Que de chardons parmi tous ces épis démocratiques! Prenez garde, électeurs!

A ce sujet, on aura remarqué peut-être la campagne entreprise contre l'état de siège par un certain groupe de journaux d'une couleur foncée.

Il leur paraît que l'heure est venue de le supprimer.

En quoi, s'il vous plaît, l'état de siège qui permet une plus active surveillance, gêne-t-il la libre manifestation de l'opinion publique? Empêche-t-il un électeur de retirer sa carte et de voter selon sa conscience? Quel obstacle met-il à l'exercice des droits de tous? Toutes les réclamations ne sont-elles pas accueillies à la condition d'être équitables, toutes les garanties offertes?

Si un parti demande la suppression de l'état de siège avec une si vive instance, c'est qu'il y a un intérêt puissant. On peut deviner lequel en se souvenant de l'attitude qu'il a eue pendant le règne sanglant de la Commune.

Il faut espérer que le gouvernement ne se laissera pas prendre à ce bruit et à ces déclamations. La mauvaise route à suivre est toujours celle où ce parti pousse le gouvernement à s'engager.

Cette campagne bruyante entreprise contre l'état de siège me rappelle cette haine aveugle et stupide qu'inspiraient les sergents de ville à certains hommes et à certains journaux. De quelles épithètes outrageantes ne les a-t-on pas poursuivis! A quelle vengeance ne les a-t-on pas désignés! Puis un jour est venu où une multitude féroce les a lâchement assassinés. Ce jour-là a commencé l'ère des crimes et des folies furieuses.

Et cependant quel est l'honnête homme, l'homme paisible qui a eu jamais à se plaindre d'un sergent de ville? Lequel a été molesté, maltraité, villipendé?

Ceux qui s'ameutaient contre les sergents de ville, précurseurs de ceux qui les noyaient, ce sont les mêmes qui s'ameutent contre l'état de siège.

Les mêmes raisons qui les faisaient agir alors les animent encore. L'objectif est changé, la pensée est la même.

C'est la semaine prochaine, dit-on, que les conseils de guerre assemblés à Versailles vont commencer leur œuvre longue et difficile. Combien d'accusés en cause, qui ont pêché par ignorance, mais combien aussi peut-être qui savaient parfaitement les terribles conséquences de ce qu'ils conseillaient.

Dans cette masse énorme de prévenus, deux grandes catégories se présentent tout d'abord. Celle des blouses, celle des habits.

A l'heure même où la main de la justice va s'appesantir sur les coupables, c'est avec une réserve absolue qu'il convient de parler de ces choses où va être débattue une question de vie ou de mort. Mais si une large part peut être faite à la clémence, ne doit-elle pas s'étendre sur ceux qui n'ont pas le bénéfice, j'allais presque dire le privilège de l'instruction?

Un jour la parole d'un juste n'est-elle pas tombée de la croix disant: Pardonnez-leur, Seigneur, car ils ne savent ce qu'ils font!

Mais les autres, ceux qui savent, quelle part terrible de responsabilité n'ont-ils pas?

L'Assemblée qui siège à Versailles et à laquelle de nombreux projets de lois sur de nouveaux impôts vont être présentés, continue la discussion de la loi sur la décentralisation, au milieu d'une pluie d'amendements qu'elle adopte ou rejette tour à tour.

Il est encore difficile de savoir si quelque chose d'utile et de réellement applicable sortira de cette discussion qui se traîne un peu et qu'interrompent quelquefois des vivacités de tribune à propos de la vérification des pouvoirs.

On dirait que l'Assemblée sommeille un peu. Est-ce l'influence des jours caniculaires ou le résultat des fatigues déjà subies? Mais quelque chose dit à tous que ce n'est qu'une accalmie, qu'elle a ses heures comptées, et qu'on peut s'attendre aux orages aux approches de l'automne. Un parti qui a trouvé dans les récentes élections des éléments imprévus de force s'organise et se prépare à livrer bataille. Il a son chef.

J'ai nommé M. Gambetta.

A l'étranger, on regarde; l'Internationale seule agit.

Mais je me trompe, on ne regarde pas seulement, on voyage. Les têtes couronnées et les princes se rendent visite ou sont en villégiature. Voilà l'empereur et l'impératrice de Russie à Bade. — Bade, si près de nos frontières jadis! — où Leurs Majestés rencontrent celle qui était naguère reine de Prusse et qui est maintenant impératrice d'Allemagne. Plus tard elles trouveront à Kissingen l'empereur Guillaume et le prince et la princesse de Galles.

Les journaux officiels de tous pays vous diront qu'on n'y parlera pas politique. N'en croyez pas un mot.

Un nuage s'assombrit du côté de l'Espagne. Le pays des révolutions est en train d'en couvrir une nouvelle.

Si on en croit les correspondances qui arrivent de Madrid, le gouvernement de S. M. le roi Amédée I^{er} est à la veille de disparaître. On savait qu'il n'avait rallié autour de son jeune trône, ni les Cortès, ni l'armée, ni l'aristocratie, ni le peuple. L'indifférence des premiers jours est devenue de l'animosité, presque de l'antipathie.

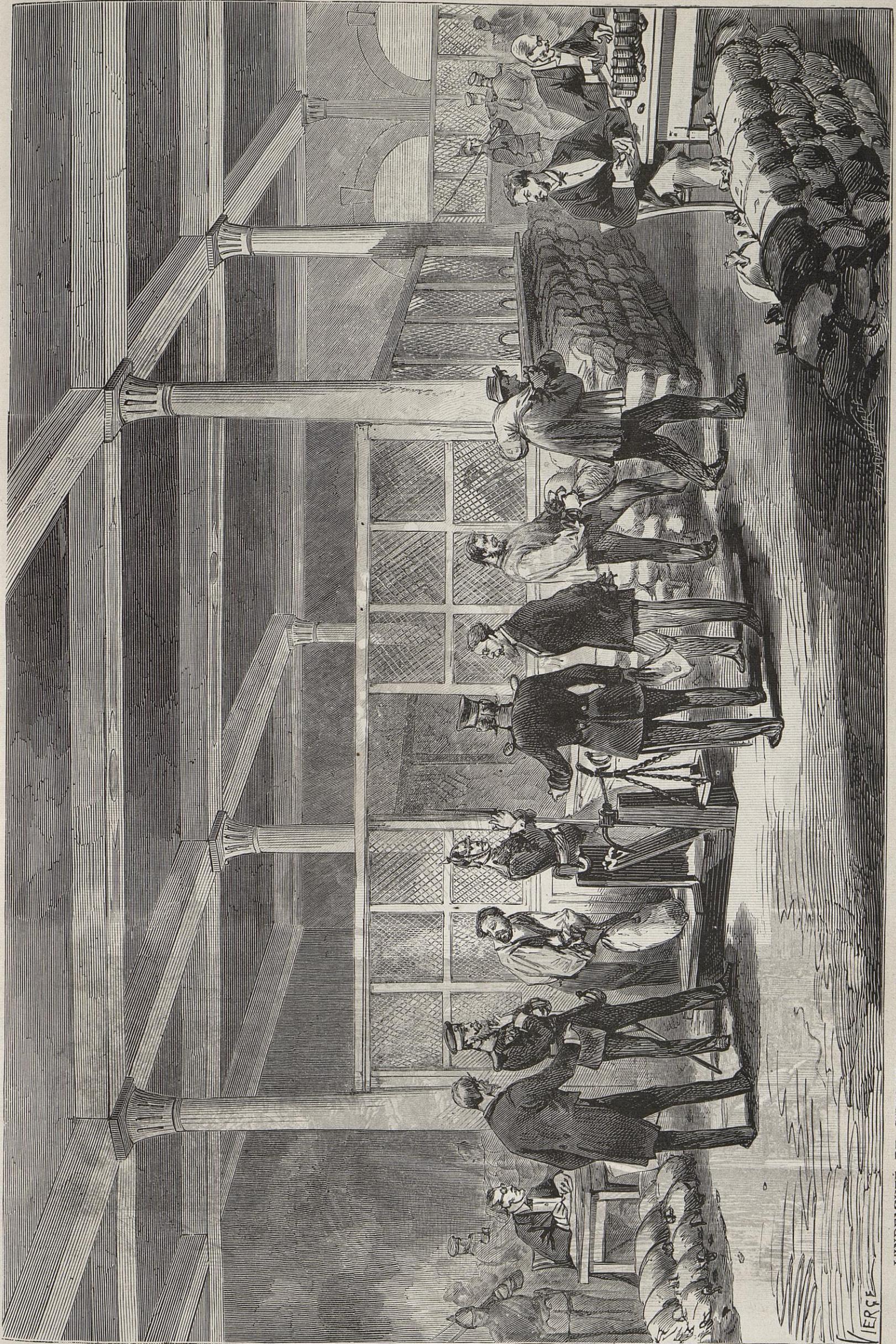
Et voici maintenant qu'un mouvement national va ramener à Madrid, dit-on, le prince des Asturies, fils aîné de la reine Isabelle, et faire asseoir à côté de lui, en qualité de régent du royaume, S. A. R. Mgr le duc de Montpensier, son oncle.

C'est un bruit qui court. Laissez-le courir. Un autre viendra qui ne sera peut-être pas plus vrai.

AMÉDÉE ACHARD.



VINCENNES. — Explosion du dépôt de munitions établi dans le bois de Vincennes. — Vue prise du marché Saint-Maur, par M. Van Elven, au moment du sinistre



L'INDEMNITÉ DE GUERRE. — Les premiers cinq cents millions arrivant à la succursale de la Banque de France à Strasbourg où s'opèrent la remise et la vérification du numéraire et du papier monnaie. — (D'après le croquis de M. Roger Picard, notre correspondant.)

VERSE

OBSÈQUES D'AUBER

Amour sacré de la patrie,
Rends-nous l'audace et la fierté !

Le grand musicien dont la patriotique inspiration avait trouvé l'orchestration puissante qui anime ce grand air de la *Muette*, Auber, semble avoir voulu s'éteindre le jour où, sous les désastres, s'éclipsaient l'audace et la fierté françaises.

Ce génie tout parisien a été atteint dans la vigueur que n'avaient pu amoindrir les années, à l'heure qui sonna pour nous la défaite et la honte. Il a succombé avec la gloire militaire de la patrie, celui qui devait à cette gloire ses plus nobles et ses plus charmantes mélodies.

Pour lui faire des funérailles dignes de lui, Paris a attendu que la guerre étrangère eût tiré son dernier coup de canon, que la guerre civile eût commis son dernier attentat.

L'Opéra-Comique, dont le répertoire est plein de ses chefs-d'œuvre, a célébré dans la soirée de samedi 15 juillet la mémoire désormais immortelle de l'auteur du *Domino noir*, de la *Sirène*, d'*Haydée*, de l'*Ambassadrice*, et de tant d'autres productions éclatantes du chef de l'école française. Le buste d'Auber a été couronné à la salle Favart, comme tous les ans les artistes de la Comédie française couronnent celui de Molière au Théâtre-Français, pour célébrer l'anniversaire de celui qui écrivit *Tartufe* et le *Misanthrope*.

Nous faisons bien de montrer au monde que si la gloire de la France a été, cette année, amoindrie dans le métier des armes, sa littérature et son génie artistique resplendissent encore sur la civilisation.

Le même jour, à midi, les obsèques d'Auber avaient lieu en l'église de la Trinité, où le *Venedictus* du Maître a été chanté par M. Bouhy, un futur baryton de l'Opéra. Mesdemoiselles Bloch et Priola ont exécuté, sous l'accompagnement de l'orgue, tenu par M. Salomé, l'*Agnus Dei*. Le *Requiem* de Chérubini et des fragments de la symphonie en *ut* mineur de Beethoven ont été magistralement interprétés par l'orchestre des concerts du Conservatoire.

Les ordonnateurs de la cérémonie funèbre avaient veillé à ce que l'aspect intérieur de l'église ne fût point assombri par ces longues tentures de drap noir semées de larmes d'argent qu'on voit à tous les enterrements. La gaité proverbiale d'Auber se serait mal accommodée de cette tristesse posthume. Le cercueil a été déposé sur un catafalque orné de trois rangs de cierges. Aux quatre coins, des lampadaires d'argent éclairaient de leurs flammes vertes l'assistance d'élite qui se pressait dans la nef, le chœur et les chapelles.

À la sortie de l'église, qui a eu lieu à deux heures, les cordons du poêle étaient tenus par MM. Alexandre Dumas, Emile Perrin, le baron Taylor et de Leuven, qui furent plus tard, dans le trajet, remplacés par MM. Ambroise Thomas, directeur du Conservatoire; Beulé, secrétaire de l'Académie des Beaux-Arts; Charles Blanc, directeur de la direction des Beaux-Arts au ministère de l'Instruction publique; Halanzier, le nouveau directeur de l'Opéra.

Au lieu de se rendre directement au cimetière Montmartre, le cortège a suivi l'itinéraire qui le faisait passer devant les théâtres, où Auber a eu et aura longtemps encore ses grands succès : l'Opéra, rue Drouot; l'Opéra-Comique, boulevard des Italiens; le nouvel Opéra, rue Auber. Au moment où le convoi s'est arrêté un instant devant l'Opéra-Comique, les artistes de ce théâtre sont venus déposer sur le cercueil une couronne semblable à celle qui ceignait jadis les cheveux blancs d'Anacréon.

En tête de ce convoi, marchait la musique du 3^e régiment du génie, exécutant des marches funèbres. Au cimetière Montmartre, les choristes de l'Opéra ont chanté le *De profundis*, et un morceau qui a produit un très-grand effet en pareil lieu et en pareille circonstance, la *Prière* de la *Muette*.

Le cercueil d'Auber a été descendu dans le second caveau, à droite du premier rond-point. Sept discours ont été prononcés sur cette tombe à jamais illustre, par MM. Jules Simon, Beulé, Ambroise Thomas, Alexandre Dumas, le baron Taylor, Perrin et de Leuven.

Nous reproduisons plus loin celui de M. Alex.

Dumas, qui a parlé au nom de la Société des auteurs. C'est le plus remarquable et celui qui sera le plus remarqué.

MAC VERNOLL.

EXPLOSION

DE LA CARTOUCHERIE DE VINCENNES

Nous n'en avons pas encore fini avec le deuil et les ruines.

Il nous semblait cependant que la mesure était comblée et que la France avait souffert cette année tout ce qu'un peuple peut souffrir. Notre plume s'était lassée à raconter nos désastres, à dénombrer les victimes et les décombres. La fatalité nous ramène encore à enregistrer une catastrophe nouvelle.

Vendredi dernier, vers une heure de l'après-midi, une formidable détonation suivie d'explosions successives ébranlait les quartiers de Vincennes et de la barrière du Trône.

Quoique habitué depuis huit mois à toutes les commotions produites par le salpêtre, les fulminates de tout genre et le pétrole, Paris n'en fut pas moins ému, car on aurait dit un nouveau bombardement, tellement éclataient violents et formidables les roulements d'artillerie.

C'était la cartoucherie de Vincennes qui sautait. Près du donjon de Vincennes, et non loin du polygone s'élevait un bâtiment où, depuis la prise de Paris par l'armée, on entassait chaque jour de nouveaux projectiles. Bombes, obus, boîtes à mitraille, cartouches de tout système et de tout calibre, étaient quotidiennement amenés par les prolonges de l'artillerie dans ces locaux qu'on appelait techniquement : la salle d'artifices de Vincennes. Malheureusement on avait emmagasiné tous ces engins explosibles avec une hâte regrettable. Les munitions détériorées n'avaient été qu'imparfaitement séparées de celles qui ne l'étaient pas. C'est à cette négligence qu'est attribuée aujourd'hui la cause de ce nouveau sinistre militaire.

L'inflammation instantanée aurait été déterminée, d'après un rapport fait au ministre de la guerre, par des cartouches qu'on versait sur d'autres cartouches avariées et que cependant on avait le soin d'arroser avant et pendant l'opération. Le feu s'est immédiatement communiqué aux diverses baraques et aux bâtiments de la direction et de l'école d'artillerie.

Ce fut formidable. Trois détonations bien distinctes éclatèrent à quelques secondes d'intervalle, et marquèrent l'explosion des dépôts atteints. Les bombes, les obus de toute sorte partirent immédiatement de cette batterie infernale qui envoyait ses projectiles dans toutes les directions. Tout cela sifflait, bruissait, miaulait, grondait dans l'air obscurci par une immense colonne de fumée.

La terreur fut bientôt au comble dans le pays, et l'on vit une véritable émigration de gens affolés qui quittaient en toute hâte les villages de Saint-Mandé et de Vincennes, où les projectiles venaient effondrer les toits, crever les murs, arracher les portes, émietter les vitres de toutes les fenêtres.

Tout ce monde fuyait vers Paris, d'autant plus vite que les détonations ne discontinuaient pas.

Elles continuèrent jusqu'à quatre heures. On n'entendait plus rien depuis un quart d'heure, lorsqu'une nouvelle explosion eut lieu plus terrible que les autres, celle de la cartoucherie. Les barils de cartouches sautaient les uns après les autres.

À dix heures du soir, un lot de projectiles faisait encore explosion.

La route qui conduit à la cartoucherie et toute la partie de terrain l'avoisinant sont littéralement couvertes d'éclats d'obus ou de projectiles qui n'ont pas éclaté et qui se sont enfoncés en terre. Les murs qui ont résisté à ces multiples commotions sont crevassés, disloqués, ébranlés de leur base au sommet, prêts à crouler; des arbres déchiquetés fantastiquement, des voitures et des caissons brisés en mille pièces, la terre déchirée ici et là par la chute de ces masses de fer, tout cela donne aux bâtiments l'aspect de nos maisons et établissements bombardés par les Prussiens et la Commune.

La rumeur publique avait fort exagéré le nombre des victimes de cette horrible catastrophe. L'enquête, faite par ordre du général de Cissey, constate la mort de trois artilleurs et d'un civil.

Il y a eu vingt-cinq blessés parmi les artilleurs, dont trois très-grièvement. Un chef et un sous-chef artificier ont été atteints, ainsi qu'une femme de Saint-Mandé, amenée à l'hôpital Saint-Antoine. Deux pompiers et deux autres habitants de Saint-Mandé ont reçu aussi des blessures, mais légères.

Toutes les mesures sont prises aujourd'hui pour que si de nouvelles explosions venaient à se produire on n'eût pas de nouvelles victimes à enregistrer. Des sapeurs-pompiers, garantis par des abris blindés envoient incessamment de l'eau sur ces amas de décombres qui furent la cartoucherie de Vincennes.

MAXIME VAUVERT.

LES MILLIARDS DE LA FRANCE

A STRASBOURG

Il faut encore que nous autres malheureux Alsaciens, nous subissions le spectacle du passage des milliards français dans les mains des Tudesques.

Strasbourg a été choisi comme lieu de livraison et de vérification des espèces sonnantes et en papier qui constituent l'indemnité de guerre.

C'est à la succursale de la Banque de France que se font les opérations de la remise et de la vérification.

Une partie de cette indemnité se paye en espèces allemandes, métal et papier, que le fisc français recueille. On estime à près de cent millions l'argent allemand répandu dans les départements occupés.

Mais la majeure partie de l'indemnité est payée en pièces de cinq francs (argent). Une particularité curieuse, c'est que les sacs qui encombraient la salle de la Banque au moment où j'en ai pris le croquis, étaient précisément les mêmes sacs que la ville de Paris avait envoyés à Versailles pour payer son indemnité de 200 millions. Ces sacs ont été remis à la maison Rothschild de Paris, par les Prussiens, contre d'autres valeurs. La maison Rothschild les a redonnés au Gouvernement français, qui, pour la seconde fois, a remis ces mêmes sacs aux Prussiens; cette fois pour l'indemnité des cinq milliards.

Les fonds arrivent à la succursale de la banque de Strasbourg, au Broglie, sur des camions de l'Est, sous bonne escorte militaire.

ROGER PICARD.

LA VILLA DE DURANTIN

Histoire vraie

Durantin était son nom, comme l'indique le titre même de cet article.

De sa profession, commerçant en quincaillerie; par caractère, ami de la nature.

Aussi, dès que de simple garçon de magasin il fut promu au grade de commis, il commença à se dire :

— Je ferai des économies. Je veux avoir un jour une maison de campagne.

Cela se passait aux environs de 1840.

En 1848, Durantin, établi depuis trois ans, vit la Révolution emporter les quelques mille francs qu'il avait déjà placés, cela au moment où il était en pourparlers pour acheter aux environs de Chaville un petit coin planté d'une demi-douzaine d'arbres, son rêve!

**

Mais n'importe. Les hommes qui ont une idée fixe ne se laissent pas décourager pour si peu.

Durantin pensa :

— J'en serai quitte pour recommencer.

Il ajouta à part lui une série de raisonnements pour équilibrer sa vie de façon à en faire converger tous les efforts vers le but poursuivi.

Une femme coûte cher; pris arrivent les enfants,

qu'il faut élever, doter, etc... Allez donc avec cela mettre de côté assez pour acquérir une bicoque à la campagne. Durantin resta garçon.

Le café entraîne à des dépenses qu'on ne peut pas toujours mesurer. Durantin n'alla jamais au café.

Le théâtre est hors de prix. Durantin ne mit jamais le pied dans une salle de spectacle.

Le reste à l'avenant.

**

Avec de la persévérance, on vient à bout de tout. Ce fut long toutefois. Mais mieux vaut tard que jamais.

Le 1^{er} juin 1870 (date à jamais mémorable dans son existence), Durantin, retiré du commerce, signait par devant maître Masson, notaire à Paris, l'acte qui lui assurait la propriété d'un chalet entre cour et jardin, sis à Clamart, près Paris.

Comme le cœur lui battait quand le lendemain il monta en chemin de fer pour se rendre à sa propriété que de plans, que de projets!

Il parlait tout seul, et ses compagnons de route entendaient à travers le tic tac des roues des lambeaux de phrases de ce genre :

— J'aurai un bassin... peut-être vaudrait-il mieux un labyrinthe... le terrain doit être excellent pour les navets... six canards ce sera assez... Si j'élevais des abeilles?... En élevant d'un étage, j'aurais un billard!

O Pérette! que de choses Durantin faisait tenir dans son pot au lait!

**

Tous les matins c'était une conférence nouvelle. Un jour, pour la construction d'un petit hangar genre chinois.

Un autre jour, grave délibération pour savoir si le melon pousserait bien.

Le surlendemain, conseil ayant pour but de traiter la question d'un rocher en meulière, couronné par une statuette de Napoléon I^{er}.

Durantin était tout à la fois, treillageur, géomètre, hydrologue, architecte, ... que sais-je?

Ce n'était plus un homme, c'était un tourbillon. A quatre heures du matin il était sur pied; allant, venant, se démenant, inspectant.

Notez que tout cela se passait dans un espace de douze cents mètres, ni plus ni moins; mais est-ce que la passion connaît des limites?

**

Le 1^{er} juillet 1870, soit un mois après, tout était en train. Les menuisiers par ci, le jardinier par là.

— Mon Dieu que je suis heureux, murmurait Durantin, et que j'ai bien fait d'économiser toute ma vie pour pouvoir acheter comptant la villa que j'ambitionnais! Tous les dimanches j'inviterai des amis... Parbleu! je peux bien commencer tout de suite... Voyons, nous disons que mes travaux... Vers le 16 cela aura déjà pris tournure...

Et, séance tenante, il lança une dizaine d'invitations pour le 16.

Ce jour-là paraissait à l'Officiel la déclaration de guerre à la Prusse.

On ne sait que trop, hélas! par quelles péripéties lamentables devait passer cette odieuse campagne, entreprise avec une si criminelle témérité.

Durantin avait suivi toutes les phases de la lutte avec une anxiété fiévreuse.

Secondement parce qu'il était patriote, mais premièrement parce qu'il était devenu propriétaire.

Au milieu de septembre, il n'y eut plus d'illusions à se faire, l'ennemi approchait, l'ennemi était arrivé. On signalait sa présence à dix lieues, à huit lieues, à six lieues. Quand on fut tout à fait à la veille de l'investissement, Durantin frappa le sol du pied :

— Eh bien! non, je ne m'en irai pas. Eh bien! non, je n'aurai pas peur d'eux... Je resterai, quoi qu'il arrive, et si Clamart ne recèle qu'un Français dans son sein, ce sera moi... Quitter ma maison!... ma maison!... ma maison!...

Ce disant, sa voix suivait un crescendo qu'aucune musique ne pouvait noter. C'était de la tendresse et

du désespoir, de la douleur et de l'amour... un drame lyrique dans un cri...

**

Il en avait douze à loger.

Douze Bavares du septième régiment.

— Vin... vin...

Ce fut le premier mot de la conversation.

Les trois pièces de Bordeaux que Durantin avait fait venir n'étaient plus qu'un souvenir à la fin de la semaine.

Vous connaissez par cœur cette sinistre histoire-là. Un matin, Durantin rentra chez lui, trouva ses Bavarois qui, avec la pointe de leurs sabres, enlevaient les parquets. Ses parquets!

— Sacrebleu! lieutenant.

Le lieutenant se retourna d'un air qui coupa la parole au malheureux.

Le lendemain, à son réveil, ses Bavarois abattaient les cloisons.

— Mais je vous en supplie... Mon Dieu, mon Dieu!

Le troisième jour ils fendaient les persiennes pour allumer le feu; le quatrième jour on commença le déménagement par les pendules.

Pauvre Durantin! il avait été si heureux de trouver une occasion pareille: Une maison toute meublée!

A la fin il perdit patience, et s'en fut trouver un général.

— Général, il se passe des choses...

— En effet, monsieur, interrompit le général brusquement, il se passe, comme vous dites, des choses que je suis décidé à ne pas tolérer plus longtemps.

— A la bonne heure, général, je savais bien...

— Vous deviez, en effet, vous douter que, tôt ou tard, nous nous apercevions du joli métier que vous faites.

— Moi?

— N'essayez pas de feindre, vous êtes un espion français.

Un espion?... l'infamie!

— Est-ce que sans cela vous seriez resté ici quand toute la population est partie.

Durantin répondit, je ne sais quoi, le général fit un signe; on l'empoigna et on le fouilla.

Dans sa poche, il avait écrit en abréviation toutes les notes relatives aux embellissements qu'il projetait.

— Voilà une preuve, s'écria le général triomphant, qu'on l'emmène au bout de son jardin; et...

Il compléta sa pensée par un geste significatif.

Cinq minutes après, il était à genoux, deux canons de pistolet sur les tempes.

Le général, qui finit par comprendre les hiéroglyphes du pauvre homme, eut, par hasard, un accès d'humanité.

Son aide de camp intervint au moment même où l'on allait lâcher la détente.

A dater de ce jour, il fut interdit à Durantin de mettre le pied dehors. D'ailleurs, le bombardement venait de commencer de part et d'autre.

Il vécut sept semaines dans sa cave, rampant pour aller chercher sa nourriture.

Et quelle nourriture!

Quelques pommes de terre, plus ou moins crues, du pain, plus ou moins noir.

Quelle drôle de villégiature!

**

Tout a une fin. Celle-là fut lugubre, mais c'était toujours une fin.

L'armistice fut signé, les Prussiens évacuèrent, Durantin respira.

D'abord, ses Bavarois n'avaient pas découvert un certain petit caveau où il avait muré tout ce qu'il avait de plus précieux; ensuite il avait retrouvé deux ou trois de ses meubles dans les plaines des environs. Il faut être philosophe.

Avec des réparations et de la patience, il n'y paraîtrait plus. Il se remit aussitôt à la tâche, repeignant, collant des papiers, nettoyant, ratissant.

Dame! ne s'agissait-il pas de ressusciter sa maison, sa chère maison!

Le 17 mars, le printemps aidant, cela vous avait déjà un petit air. On sait ce qui survint le 18.

**

Durantin jura une seconde fois de ne pas lâcher pied; une seconde fois il tint parole.

La villa de Durantin se trouvait placée dans cette situation bizarre, qu'elle était à moitié chemin du fort de Vanves et des batteries versaillaises. Les obus avaient l'air d'y siffler :

Les rendez-vous de noble compagnie
Se donnent tous en ce charmant séjour

Il fallut redescendre à la cave.

Une nuit, on heurta à la porte à grands coups de crosse. Ah! mon Dieu! qu'y avait-il encore?

— La cambuse n'est donc pas habitée, tonnait une voix enrouée et avinée, enfonçons la porte.

Une porte que Durantin avait fait replacer quinze jours avant. Tout en chêne, monsieur, avec des ornements de cuivre.

Il s'élança hors de sa cachette et ouvrit.

**

— Ah! ah! le hibou se montre, empoignons-le.

— Mais...

— Il n'y a pas de mais; qu'est-ce que tu faisais-là, mouchard?

— C'est un gendarme déguisé.

— Un roussin.

— A mort!...

— Messieurs...

— Il nous appelle: messieurs! Tu vas te taire, vieux gredin; ton affaire est bonne.

— Citoyens, c'est ma propriété.

— Il parle de propriété!

— A mort... à mort!...

On emmena Durantin, non sans avoir au préalable pillé sous ses yeux tout ce qui restait.

Le commandant du fort décidera de lui, avait dit le chef de la reconnaissance communarde.

Heureusement, d'une part, le vin couchait en route la moitié de ses gardiens; d'autre part, la seconde moitié fut mise en fuite par un obus qui éclata dans le tas.

A la faveur du désordre, Durantin regagna à quatre pattes sa maison infortunée où il tomba à moitié mort.

**

Le surlendemain, dès l'aube, de nouveaux coups de crosse ébranlèrent la porte.

Les communeux qui reviennent!

Cette fois Durantin n'y tient plus.

Il gagne le fond du jardin, escalade un mur mitoyen.

— En voilà un, qui s'évade, crie une voix, tirons dessus!

C'était la voix d'un soldat de Versailles, car l'armée allait prendre le fort de Vanves. Une décharge cassa la jambe à l'ami des champs qui dégringola de son mur.

Il en eut pour trois mois d'hôpital ou plutôt d'ambulance, car on l'avait emmené à Satory où il était gardé à vue.

**

Il guérit enfin, et, son innocence proclamée, il fut rendu à la liberté.

Dimanche dernier, le cœur ému, soupirant comme après un effroyable cauchemar, il descendait à ce qui fut la gare de Clamart avant d'être devenu un monceau de ruines.

De loin, sur la route, il découvrit sa maison.

C'était bien elle! Deux ou trois bombes lui avaient ouvert des jours inattendus; mais, bast! tout se répare. N'avait-on pas recollé la jambe à Durantin? Une ère d'ordre et de tranquillité s'ouvrirait, il lui restait quelques écus.

Enfin il allait pouvoir vivre en campagnard.

Quand il entra, il faillit s'évanouir de joie d'abord, d'étonnement ensuite.

Trois inconnus étaient là prenant des mesures.

— Messieurs, cette maison est à moi.

— En ce cas, monsieur, nous sommes désolés de



L'ATTENTAT. — Dessin et composition de M. Gustave Doré. — (Voir l'article page 58)

JOLIETS

ce que nous allons vous apprendre... Nous sommes officiers du génie; cet immeuble a jadis été construit dans la zone militaire du fort, on a eu le tort d'en négliger la démolition avant le siège... Des ordres vont être donnés pour qu'on y procède immédiatement... Vous savez que c'est le droit de l'État et qu'il ne doit aucune indemnité.

Durantin perdit connaissance.

On peut voir en ce moment à Charenton un pensionnaire qui, du matin au soir, reste assis dans une allée, accumulant des petits tas de sable en répétant avec un rire sinistre :

— Encore un étage de plus à ma maison, comme elle sera belle!... Celle-là du moins on ne la démolira pas.

PIERRE VÉRON.

L'ATTENTAT

(composition de M. Gustave Doré)

C'est la France qu'on tue au nom de la Commune.

La France de Paris...

Elle git là, sanglante, inanimée, à l'instant où, de ses ailes puissantes, elle essayait de reprendre l'essor. Son étendard est abattu; sa tête laurée est allée frapper la terre, — cette terre amoncelée pour arrêter l'Allemagne.

Mais qu'est-ce que cela fait au tourbillon de fous, d'aventuriers, d'assassins qui viennent de passer, poussés en avant par le monstre de la destruction, cavaliers apocalyptiques secouant la torche incendiaire?...

Qu'est-ce que cela fait au fantassin placé à sa droite, dont le long bonnet italien symbolise le cosmopolitisme antinational, accouru à la grande curée.

Cependant, une seconde troupe va déborder.

Comme l'autre, elle est lancée par le mauvais génie de l'émeute.

Foulera-t-elle aussi aux pieds la patrie expirante?

A voir le brusque mouvement de celui qui marche à sa tête, j'espère encore que non... Sa figure est rude, mais elle est meilleure que celle de ses affreux compagnons. Elle trahit l'effroi, la douleur, le dégoût...

Il fallait une telle vue pour lui faire deviner ce qu'on a fait, ce qu'on lui a fait faire; il comprend à quel degré de mal on l'amène, et il se rejette en arrière, le fusil haut...

Encore une seconde et il criera : Halte! aux bandits qui l'escortent, au pâle voyou qui se dresse là, près de ce canon, sur le cadavre d'un soldat qui n'avait pensé dans sa vie qu'aux balles des Prussiens.

Encore une minute, et la France sera relevée par ce fils égaré.

Puisse-t-il panser toutes ses blessures.

L. L.

ÉTAT ACTUEL DE L'HOTEL-DE-VILLE

Le vieux Marin de la Vallée, le prudent entrepreneur des travaux de la ville de Paris, s'était engagé dans son contrat passé, en 1608, avec les échevins de faire de l'Hôtel-de-Ville qu'il était chargé d'édifier, une construction si solide qu'elle n'eût jamais « à se gâter et dépérir de la lune, soleil, gelées et autres incommodités, fors et excepté du tonnerre et autres furies qui pourraient arriver du ciel. »

Dans son innocence, Marin de la Vallée n'avait prévu que les furies qui pourraient arriver du ciel; il ne pensait pas aux furies venues de la terre, à la Commune de 1871.

Ces furies de la Commune sont sortie d'entre les pavés mêmes de la ville pour livrer au pétrole, livrer aux flammes et les réduire en poudre « ces belles colonnes, ciselées et canelées » dont l'architecte ne parlait qu'avec amour. La rage des fuséens et des pétroleuses a tout dévoré du monument qui avait

remplacé la vieille maison aux piliers, achetée par le prévôt Étienne Marcel sur la place de Grève et qui avait coûté à la ville 2,880 livres parisis.

L'édifice qui existait avant les incendies de la Commune avait été construit sur les plans de l'architecte italien Dominique Boccardo, dit Cottone. Les travaux ne furent terminés que bien plus tard par les soins de François Miron, prévôt des marchands et sous la direction d'Androuet du Cerceau.

Ces constructions ne comprenaient que la partie centrale, celle au milieu de laquelle on voyait la statue de Henri IV à cheval, en relief. Ce ne fut qu'en 1837 qu'on isola l'Hôtel-de-Ville et qu'on l'étendit par des constructions nouvelles. MM. Godde et Lesueur avaient été chargés, sous Louis-Philippe, de l'édification des parties additionnelles sur le modèle, peut-être trop servilement suivi, des constructions dirigées par du Cerceau.

L'Hôtel-de-Ville de Paris n'en était pas moins un monument remarquable, même dans Paris. Sa décoration intérieure surtout était faite pour émerveiller les plus exigeants. Les peintures du salon de la paix, exécutées par Eug. Delacroix, étaient de réels chefs-d'œuvre. « Onze sujets, tirés de la vie d'Hercule, dit Théophile Gauthier, forment autour de la salle comme une sorte de frise interrompue par les baies des fenêtres et l'élévation monumentale de la cheminée. Les compositions se suivent sans ordre chronologique, selon les convenances de juxtaposition et de contraste. » Et le poète-peintre termine ainsi sa description : « Le soleil, ayant terminé sa course, se plonge dans la mer avec son attelage fumant; les tristes violettes du crépuscule se mêlent à l'azur froid du soir. Tout est quiétude, silence, fraîcheur; la symbolique journée du héros dompteur de monstres et protecteur des opprimés est finie : le monde peut respirer. »

Aujourd'hui, rien de cela n'est plus. Le plafond d'Ingres, l'apothéose de Napoléon I^{er}; l'admirable série des compositions de H. Lehmann; les Saisons, de L. Coignet, dans la salle du Zodiaque; les Vues des bords de la Seine, par Bellel, Hédouin, Flandrin, Desgoffes, Lecomte, dans la galerie de pierre; les décorations de Benouville et Cabanel dans la salle des Caritides, tout cet ensemble décoratif qui complétait si admirablement la grandeur architecturale des magnifiques galeries de l'Hôtel-de-Ville, tout cela, avec le salon de Delacroix, n'est plus que cendres. Cendres aussi les 60,000 volumes de la bibliothèque riche en ouvrages et documents historiques sur Paris.

Le palais municipal est tout entier à reconstruire. Il paraît qu'on y pense déjà puisque les architectes de la ville sont tous les jours réunis chez M. Richebourg, le photographe qui possède seul la collection complète des principaux côtés de l'édifice incendié.

Mais quel est le peintre qui nous referra les œuvres d'Ingres et de Delacroix.

LÉO DE BERNARD.

COURRIER DU PALAIS

Commençons par constater brièvement que mes prévisions ne m'ont pas trompé, que l'ouverture des débats relatifs aux affaires de la Commune n'a pas eu lieu samedi dernier et que la première séance de ces conseils de guerre est maintenant fixée à lundi prochain, 24 juillet, — entendons-nous bien, — ce sont encore les journaux qui donnent cette date, mais il est possible que, de remise en remise, ils finissent par avoir raison; cela arrivera nécessairement un jour... ou l'autre.

J'ai prévenu mes lecteurs, pas plus au civil qu'au criminel nous ne verrons de longtemps aucun procès dans lequel le siège de Paris ou les faits et gestes de la Commune n'aient leur part directe ou indirecte. Vous allez voir si je me suis trompé encore sur ce point; je prends les causes saillantes de la semaine qui vient de s'écouler.

D'abord c'est un locataire qui se présente devant la 2^{me} chambre du tribunal civil de la Seine et qui demande qu'un jugement déclare valable le congé de son appartement qu'il aurait dû donner six mois d'avance et qu'il n'a donné qu'à l'armistice. Il vou-

lait déménager en juillet, il lui fallait signifier son intention le 31 décembre 1870; mais, à cette époque il était loin de Paris et les impitoyables Allemands ne laissaient pas passer les huissiers. Le locataire invoquait donc ce qu'il appelait un cas de force majeure, mais le tribunal lui a répondu que c'était à lui, au moment de son départ, de prévoir la durée possible de la résistance des Parisiens et de prendre ses précautions en conséquence; sa demande donc a été rejetée.

Passons au criminel: Delhomelle comparait devant la cour d'assises de la Seine; il est accusé de tentative d'assassinat sur la personne de M. Marguery restaurateur dans l'établissement duquel il avait été garçon de salle. Delhomelle, après avoir servi un ou deux mois dans cette maison comme garçon de salle l'avait tout à coup quittée pour un motif insignifiant et, dans tous les cas, fort peu en rapport avec l'acte criminel qui a été la conséquence de ce départ. Belhomelle voulait se venger! Se venger de quoi? Il n'a jamais pu l'expliquer; il attend une première fois M. Marguery au passage du Saumon et lui tire dans le dos un coup de revolver. L'arme ne part pas; personne ne s'est aperçu de cette première tentative; c'est Belhomelle lui-même qui a donné ces détails dans l'instruction et qui a ainsi établi à sa charge une évidente préméditation. Il avait d'abord acheté le revolver pour tuer M. Marguery; le coup ayant manqué, il se rend au bois de Boulogne, essaie le revolver, s'assure qu'il pourra faire feu, puis à quelques jours de là il va de nouveau s'embusquer sur le passage de son ancien patron et tire — toujours par derrière — successivement quatre coups de feu; la victime est renversée, sans mouvement, l'assassin tire encore!

Belhomelle a été condamné à la peine de mort. Il y a un an qu'il attend cette condamnation de sa prison, il a entendu et les obus de M. de Bismarck et les canons de la Commune. Il a été moins heureux qu'un autre assassin condamné à mort et attendant, quand la guerre a commencé, le résultat de son pourvoi en cassation. Celui-là a profité du tumulte pour prendre la fuite et il n'est pas venu soutenir son pourvoi qui a été rejeté.

Attendez, cela devient de plus triste en plus triste: devant la cour d'assises d'Eure-et-Loir, séant à Chartres comparaissent Richard et Sevin, deux cultivateurs, le premier adjoint au maire et le second conseiller municipal. Après la bataille de Soigny livrée le 2 décembre, ces deux hommes sont devenus les pourvoyeurs de vivres des Prussiens. Ils achetaient pour le compte de nos ennemis et leur livraient du grain, des fourrages et des bestiaux dans toutes les villes d'Eure-et-Loir et du département voisin. La ferme de l'adjoint Richard était devenu un dépôt central de provisions pour l'ennemi et un agent prussien nommé Adler se tenait là pour surveiller les envois « Je vous serre la main d'amitié » écrivait Richard à ce bon M. Adler. Richard en sa qualité d'adjoint donnait des laissez-passer à son conseiller municipal Sevin qui faisait plus particulièrement les affaires du dehors. Du reste l'achat devenait bien simple et bien facile: on allait trouver les paysans et on leur disait: un tel, vends-nous ta vache, ou ton mouton; si tu ne nous les vends pas aujourd'hui, les Prussiens pourront bien te les prendre demain pour rien! On comprend l'effet de cette argumentation sur le paysan, la vache ou le cochon ou le mouton était vendu séance tenante moitié de sa valeur. Ces deux charmants associés ont fait ainsi pour cent mille francs d'affaires et par conséquent des bénéfices assez respectables... O bons et simples villageois, ô vertus champêtres! Ils ont été condamnés chacun à 6 années de réclusion. Ma foi ce n'est pas trop, qu'en dites-vous?

Devant la cour d'assises de la Seine est comparue une fille Vanhousse, née en Belgique qui a eu le triste courage de frapper d'un coup de couteau de cuisine une sœur de charité qui lui donnait des soins à l'hôpital Cochin. Elle voulait du lait pour son déjeuner la fille Vanhousse, et chacun sait que le lait était rare pendant le siège de Paris; on le gardait pour les malades, et la fille Vanhousse n'avait qu'une maladie d'yeux qui lui laissait intactes toutes ses facultés digestives. Comment! elle veut du lait et elle n'en aura pas! Cela peut-il se supporter!

Elle insulte grossièrement la sœur et, pour ce fait elle est renvoyée de l'hôpital. Alors elle va prendre un couteau dans l'office, le plonge dans le côté de la religieuse et cherche à lui porter un second coup à la gorge. Heureusement ce second coup est paré, c'était bien assez du premier qui avait perforé le poumon et mis longtemps en danger les jours de la victime. Cette bonne fille belge n'est pas comme on le voit un modèle de douceur; on a fait connaître à l'audience un renseignement envoyé sur elle de son pays. Il paraît qu'un jour, ayant eu à se plaindre d'un homme, elle l'a poussé dans l'eau... *et on ne l'a jamais revu!* En France nous aurions appelé cela « noyer ».

Quoiqu'il en soit cette douce demoiselle Vanhousse paraît fort heureuse d'en être quitte pour une condamnation à 15 ans de travaux forcés... Ah! j'oubliais de vous dire que pendant son séjour à l'hôpital Cochin on la soupçonnait très-fortement d'avoir, de concert avec une autre malade, certaines communications avec les Prussiens.

Et puis vient ensuite un mari qui a tué sa femme de deux coups de revolver. Encore un belge ma foi, un nommé François Lebersog, fabricant de casquettes. Il avait épousé une jeune fille de 13 ans et il était jaloux, mais c'était un de ces jaloux sournois qui couvent leur souffrance, leur colère, et finissent par se venger lâchement. Il est vraiment bien difficile de dire si sa pauvre femme a eu vraiment des torts, si elle a été seulement légère et jusqu'à quel point elle a pu l'être. Toutes les accusations de Lebersog et les prétendues preuves qu'il donne sont bien vagues! Ce qu'il y a de bien certain c'est qu'il a battu sa femme plusieurs fois, et qu'il a fini par lui tirer un coup de revolver dans le ventre. Il a laissé la malheureuse étendue sur le carreau, il est sorti et la portière qui l'a vu passer, dit qu'il avait le visage comme à l'ordinaire. C'est seulement au milieu de la nuit qu'il s'est décidé à porter sa femme à l'Hôtel-Dieu, et elle est morte avant le jour.

Pauvre homme! C'était en jouant et bien sans le vouloir qu'il avait tué sa chère femme. Vous allez voir! Il avait mis ce revolver dans sa poche pour aller visiter les avant-postes prussiens; sa femme qui veut l'empêcher de sortir lui cache le pistolet; alors il veut le lui reprendre et... pif! paf! Un malheur est sitôt arrivé! Voilà ce que c'est que de jouer avec des armes à feu!...

Malheureusement pour Lebersog sa femme, qui d'abord lui avait promis de ne rien dire, a tout raconté à une infirmière et Lebersog a été condamné aux travaux forcés à perpétuité.

Je ne vous parle plus des fonctionnaires de la Commune condamnés pour usurpation de fonctions publiques à des peines qui varient de 1 mois à 2 ans. Le tribunal correctionnel en condamne tous les jours et il paraît qu'il y en a encore deux ou trois cents à juger; c'est toujours à peu près la même chose; c'est pourquoi je m'abstiens aujourd'hui, ne voulant plus citer que des cas exceptionnels.

A huitain donc, comme on dit au palais, et j'espère pouvoir au moins vous donner quelques nouvelles certaines des conseils de guerre de Versailles. En attendant, cette bonne ville de Versailles offre un aspect bien curieux, je vous l'assure: il y a du monde dans les rues. — Conçoit-on cela?

PETIT-JEAN.

LES DRAPEAUX

La dissertation qu'on va lire nous est adressée aujourd'hui même.

Le premier venu ne pouvait traiter aussi complètement un sujet d'actualité. On s'en aperçoit à la façon dont notre collaborateur éclaircit des origines dignes d'être mieux connues.

S'il ne nous est point permis de donner ici son nom, il serait néanmoins difficile de cacher qu'il tient aussi bon rang dans l'armée que dans l'érudition. Nul n'était plus autorisé à démentir un proverbe connu :

Des goûts et des couleurs, il ne faut pas discuter.

La dernière déclaration de M. le comte de Cham-

nord donne lieu aujourd'hui à une polémique d'imbroglio autour du drapeau blanc et du drapeau tricolore.

N'est-il point temps de dire que le drapeau blanc et la cocarde blanche n'ont commencé à avoir une signification politique qu'en 1814? Tout au plus pourrait-on faire remonter cette signification aux guerres de la République.

Comme nous l'ont appris les archéologues de la Commune, l'oriflamme était rouge, mais c'était, ce qu'il ne nous ont point révélé, une bannière ecclésiastique, ainsi que la chape de Saint-Martin, dont il est quelquefois question. — Celle-ci était bleue.

La bannière royale des rois de la troisième race était azur semée de fleurs de lis d'or. C'était le blason de Hugues, duc de France.

Cette bannière royale, bleue, fleurdéliée d'or, est restée jusqu'au dernier jour le drapeau du régiment des gardes-françaises, qui était partagé en quatre quartiers, comme tous les autres drapeaux d'infanterie d'origine française, par une croix blanche.

Cette même bannière bleue a été jusqu'à Louis XV le pavillon des vaisseaux de la marine de guerre et marchande; mais les galères portaient le pavillon rouge.

Chaque régiment d'infanterie avait un drapeau de couleur particulière.

Chaque régiment de cavalerie avait aussi son étendard dans les mêmes conditions.

Qu'était-ce que le drapeau blanc au milieu de tout cela?

Dans les temps modernes comme dans l'antiquité, la couleur blanche était un signe de commandement. Depuis l'organisation des armées permanentes, le drapeau blanc a été en usage dans toutes les troupes de l'Europe, comme *drapeau colonel* dans les armées de race latine, comme *liebfahne* dans les armées de race germanique.

Expliquons ceci. A l'origine, les troupes d'infanterie étaient organisées en bandes, et chaque bande avait un drapeau aux couleurs de son capitaine.

Toutes les bandes d'infanterie étaient sous l'autorité du colonel général, et se réunissaient autour du drapeau blanc du colonel général, en temps de guerre.

Quand, vers la fin du seizième siècle, on forma des régiments composés de plusieurs bandes, et quand ces régiments devinrent permanents, le colonel général se fit représenter dans chaque régiment par un lieutenant-colonel, et la compagnie commandée directement par ce lieutenant-colonel eut un drapeau blanc, de sorte qu'il y eut d'abord dans chaque régiment d'infanterie autant de drapeaux différents qu'il y avait de compagnies, mais la compagnie-colonelle porta dans chaque régiment un drapeau blanc, représentant l'autorité du colonel-général.

Plus tard, quand l'importance du grade de capitaine diminua, et que celle du colonel ou mestre de camp devint prépondérante, il n'y eut plus par régiment que deux types de drapeaux, savoir le drapeau blanc de la compagnie-colonelle, et le drapeau de mestre de camp arboré par toutes les autres compagnies.

Plus tard encore, quand Louis XIV supprima la charge de colonel général de l'infanterie et s'en attribua toutes les prérogatives, et qu'il réduisit les mestres de camp ou colonels à n'être plus que de simples chefs de corps comme les colonels d'aujourd'hui, le drapeau blanc continua d'être porté dans la compagnie-colonelle censée appartenir au roi, colonel général, et la couleur du drapeau du régiment devint fixe.

C'est ainsi que jusqu'à la révolution, Picardie eut des drapeaux rouges; Piémont, noirs; Navarre, feuille-morte; Champagne, verts; Normandie, jaunes, etc.

En résumé, au moment de la Révolution, chaque régiment d'infanterie avait un drapeau colonel blanc et des drapeaux de couleur qui variaient dans chaque régiment.

On pourrait vouloir conclure de là que le drapeau blanc colonel était le vrai drapeau, le drapeau national, et que les autres drapeaux n'étaient que ce que sont aujourd'hui les fanions de bataillon.

Mais toutefois cette hypothèse ne résiste pas à l'examen.

Dans la cavalerie, qui est demeurée jusque vers la fin de Louis XV sous l'autorité d'un colonel général, il n'y a jamais eu *qu'un seul* étendard blanc, et cet étendard était celui de la compagnie du régiment *Colonel général*, appartenant en toute propriété au colonel général. Les autres étendards de ce régiment étaient rouges, et tous les autres régiments de cavalerie n'avaient que des étendards de couleur.

Il en était de même dans les dragons, qui avaient un colonel général à eux. Les dragons n'eurent qu'un seul guidon blanc porté par la 1^{re} compagnie du régiment du colonel général.

Quant aux écharpes d'abord, et aux cocardes ensuite, elles n'ont jamais eu la signification qu'on leur donne aujourd'hui.

Les rois de France ont porté tantôt l'écharpe blanche, tantôt l'écharpe bleue, tantôt l'écharpe rouge, pour des motifs qui nous échappent aujourd'hui. Il est seulement certain que les protestants du XVII^e siècle, sous Coligny, Condé et Henri IV, avaient pris l'écharpe blanche, « *en signe de la pureté de leurs des-cins* » et pour se distinguer des troupes royales, qui portaient alors l'écharpe rouge, comme des ligueurs qui portaient les uns l'écharpe noire, les autres l'écharpe verte.

Quant au fameux panache d'Ivry, il était blanc, c'est vrai, mais Henri IV se conformait en cela aux exemples donnés par Alexandre le Grand et Scipion, et il est très-scrupuleusement imité par nos grands généraux d'aujourd'hui, qui courent après la plume blanche avec une ardeur qui les mène quelquefois à se faire tuer en route.

Le nœud de chapeau est père de la cocarde. Les nœuds de chapeau, nés sous Louis XIII et Louis XIV, étaient généralement en rubans noirs, ressortant sur le galon de chapeau d'or ou d'argent. La plupart des corps de cavalerie ont conservé la cocarde noire jusqu'à la fin, notamment les gardes du corps et la maison du roi.

Depuis 1776, l'infanterie française portait la cocarde blanche, probablement parce que l'ancien galon d'or ou d'argent du chapeau *lamion* avait été remplacé par un galon noir. Les troupes étrangères, Suisses, Irlandais, Allemands, portaient la cocarde rouge et blanche, ou blanche et bleue.

La cocarde blanche n'était son-pou-un: co-ard: na-ro-nale ou r-yole.

Quelles étaient donc les couleurs royales? La livrée royale était bleu, blanc et rouge, ce qu'on appelle aujourd'hui *tricolore*, et elle était déjà ainsi du temps des Valois.

La branche aînée faisait porter l'habit bleu, gilet blanc, culotte rouge.

La branche cadette, habit rouge et culotte bleue. Le galon de livrée, qui se retrouve encore au collet de nos tambours et trompettes, était en passementerie mélangée bleu, blanc et rouge.

Le régiment des gardes françaises portait la livrée royale. Habit et culotte bleus, gilet rouge, avec agréments sur la poitrine.

Comment diable cette livrée royale s'est-elle transformée en drapeau de la liberté? Je n'en sais rien.

On a inventé cent explications légendaires et peu satisfaisantes.

Voici la mienne. En 1789, après la prise de la Bastille, licenciement des gardes françaises et organisation de la garde nationale. Chaque bataillon de cette dernière garde reçoit une compagnie des gardes françaises, et prend les couleurs de ce corps d'élite.

Ce trio, rouge, bleu et blanc devient à la mode; on le met partout, en cocardes, en écharpes.

L'Assemblée nationale elle-même décide, à la suite des révoltes de Brest, qu'on placera un yacht tricolore dans un coin supérieur du pavillon de la marine.

De là, le drapeau tricolore.

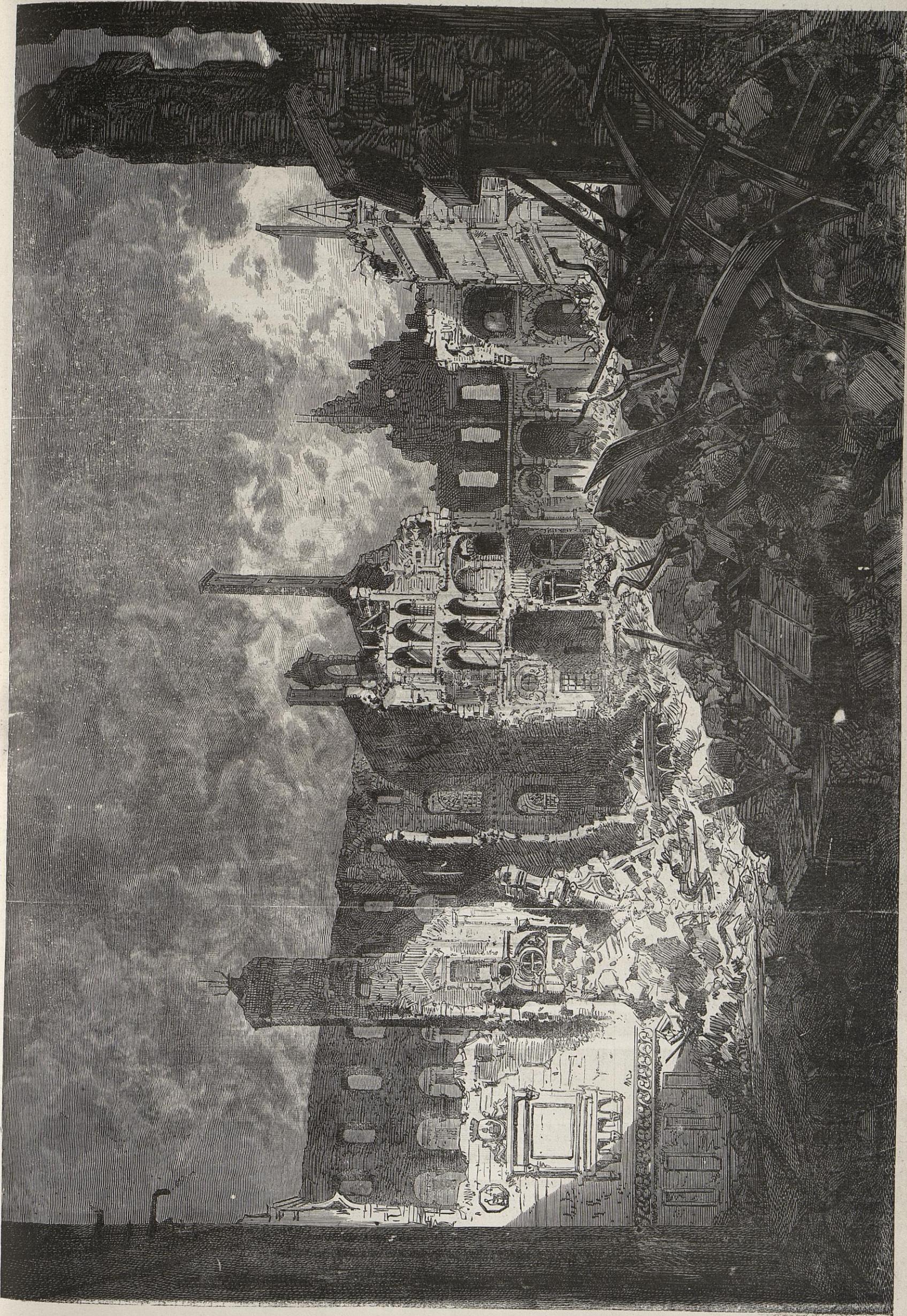
Mais cela ne s'est pas fait en un jour.

Aux premiers temps de la République, chaque bataillon arrangeait à sa fantaisie les trois couleurs du drapeau, et ce ne fut guère avant 1804 que la disposition actuelle prédomina définitivement.



VERSAILLES. — La salle des Glaces servant de dortoir aux députés pendant la Commune. — (Dessin de M. G. Janet, d'après le croquis de M. Bocourt.)

VERSAILLES. — La salle des Glaces servant de dortoir aux députés pendant la Commune. — (Dessin de M. G. Janet, d'après le croquis de M. Bocourt.)



LES RUINES DE PARIS. — L'intérieur de l'Hôtel-de-Ville. — (Dessin de M. E. Yon.)

LA GALERIE DES GLACES

A VERSAILLES

Cette merveille du palais de Versailles qu'on appelle la *galerie des Glaces* faisait partie, sous Louis XIV, des grands appartements. Elle est située au premier étage et conduit du *salon de la Guerre* aux petits appartements, à la *salle du Conseil*. On l'appelait aussi la *galerie des Fêtes*. Elle porte 75 mètres de longueur, sur 11 mètres de largeur et 13 mètres de hauteur. A chacune de ses dix-sept fenêtres, ouvrant sur les jardins, correspond une arcade formant le cadre d'une glace. De riches pilastres à bases et chapiteaux dorés, ornés dans les trumeaux de trophées en bronze, séparent arcades et fenêtres.

La voûte est formée de neuf grands compartiments et enguirlandée d'ornements, d'attributs et de figures allégoriques toutes chantant les louanges du Grand-roi.

Sur la corniche courent vingt-trois délicieuses figures d'enfant, exécutées par Coysevox.

C'est Lebrun, le peintre favori de Louis XIV, à qui l'on doit la décoration de la voûte qui représente successivement : le passage du Rhin, l'abaissement de la Hollande et la prise de Maëstricht, le Roi-soleil armant sur terre et sur mer. Neptune, son ministre de la marine, lui amène ses vaisseaux; Mars en personne conduit ses bataillons; Vulcain lui apporte les armes qu'il a spécialement forgées pour Sa Majesté; Mercure lui présente un bouclier; Minerve couvre son royal chef d'un casque d'or; Apollon, se faisant pour lui ingénieur, dirige la construction d'une forteresse. Louis XIV est là trônant au milieu de ces divinités et ayant à ses côtés la Vigilance et la Prévoyance.

Dans le troisième compartiment, Lebrun a peint encore Louis XIV tenant un conseil de guerre auquel assistent côte à côte avec le duc d'Orléans, le prince de Condé et Turenne, le dieu Mars, la déesse Minerve, le Secret et la Victoire divinisés.

La décoration du quatrième compartiment est le *non plus ultra* de la peinture courtisanesque; c'est tout l'Olympe rassemblé autour du Grand-roi trônant au milieu des Génies qui symbolisent le plaisir, l'hyménée et la valeur.

Le cinquième compartiment célèbre la conquête de la Hollande, comme le sixième chante la conquête de la Franche-Comté, comme le septième dit la prise de la ville et de la citadelle de Gand. Là, Louis XIV est représenté en Jupiter, ni plus ni moins. Porté sur un nuage, il tient en mains la foudre.

Les deux derniers compartiments racontent l'alliance de l'Espagne avec l'Allemagne et la Hollande, et cette dernière puissance, détachée de ses alliées, acceptant la paix des mains du souverain de la France.

Les statues en marbre de Mercure, de Paris, de Vénus et de Minerve décorent les quatre niches.

Cette fastueuse galerie des Glaces a vu les grandes réceptions des ambassades extraordinaires et le fameux bal du mariage de la princesse de Savoie avec le duc de Bourgogne, où les dames vêtues de robes de velours noir étincelaient de pierreries à ce point, que des voleurs parvinrent à se glisser dans cette royale réunion et réussirent à couper un morceau de la robe de la duchesse pour lui enlever une agrafe de diamants.

C'est dans la galerie des Glaces qu'on portait, dans les grandes occasions, l'historique trône d'argent massif. Là-dessus se plaçait le monarque qui présidait à ces fêtes.

Toutes les splendeurs du grand règne étaient réunies dans cette immense salle, la plus belle du château de Versailles.

A l'heure qu'il est, la magnifique galerie des Glaces sert de dortoir à messieurs les députés.

Que dirait le grand-maitre des cérémonies, si rigide à cheval sur l'étiquette, s'il lui était donné de voir le bonnet de coton de Jérôme Paturot remplacer les majestueuses perruques du grand siècle; des modernes parlementaires faire leur toilette dans cette galerie où les plus grandes illustrations s'estimaient heureuses de faire leur cour; ces petits bourgeois changer de chemise dans la salle même où le

roi-soleil n'apparaissait à ses humbles sujets que vêtu d'or, de plumes et de velours?

Et que dirait Louis XIV lui-même?

Ah! mon Dieu! il dirait que la prophétie de Sieyès s'est réalisée, et que le Tiers-Etat, qui n'était rien, est devenu tout.

M. V.

THÉÂTRES

COMÉDIE-FRANÇAISE : *Le Misanthrope* — PALAIS-ROYAL : *Le Sapeur et la Maréchale*, écho de la vie parisienne, par M. Quatrelles; *le Livre bleu*, comédie en un acte, par MM. Labiche et Ernest Blum. — ALCAZAR D'ÉTÉ : *le Phoque à ventre blanc*, bouffonnerie en un acte, par M. William Busnach, musique de M. Douay. — CONCERT DES CHAMPS-ÉLYSÉES : les valse d'Olivier Métra

Rien autre chose à signaler, au Théâtre-Français, qu'une bonne représentation du *Misanthrope*, avec Lafontaine. Il y a longtemps que ce jeune premier, qui commence à tourner furieusement au premier rôle, étudie et creuse le personnage d'Alceste. J'ignore s'il a lu quelques-unes des innombrables dissertations dont ce personnage a été l'objet, mais il réalise suffisamment l'idéal du poète. Il est avant tout grand seigneur, ce dont je le loue, et il ne fonce pas trop le rôle jusqu'au quatrième acte. Dans l'idée de Molière, — qui ne perd jamais de vue le côté comique, — les boutades d'Alceste doivent faire sourire. Ici M. Lafontaine a la note juste.

Un excellent commentaire du *Misanthrope*, même après l'étude complète de Perlet, c'est la *Soirée pendue* d'Alfred de Musset :

J'étais seul, l'autre soir, au Théâtre-Français,
On presque seul; l'auteur n'avait pas grand succès;
Ce n'était que Molière, et nous savons de reste
Que ce grand maladroit, qui fit un jour *Alceste*,
Ignora le bel art de chatouiller l'esprit,
Et de servir à point un dénoûment bien cuit.

J'écoutais cependant cette simple harmonie,
Et comme le bon sens fait parler le génie,
J'admirais quel amour l'âpre vérité
Eut cet homme si fier en sa naïveté.
Quel grand et vrai savoir des choses de ce monde;
Quelle mâle gaité; si triste et si profonde,
Que lorsqu'on vient d'en rire on devrait en pleurer!
Et je me demandais : Est-ce assez d'admirer ?

.....
Ah! j'oserais parler, si je croyais bien dire!
J'oserais ramasser le fouet de la satire,
Et l'habiller de noir, cet homme aux rubans verts,
Qui se fâchait jadis pour quelques mauvais vers
S'il rentrait aujourd'hui dans Paris, la grand-ville,
Il y trouverait mieux pour émouvoir sa bile
Qu'une méchante femme et qu'un méchant sonnet;
Nous avons autre chose à mettre au cabinet.

.....
La veille de cette représentation du *Misanthrope*, j'avais assisté à l'autre extrémité du jardin du Palais-Royal, à deux petites pièces amusantes, si l'on veut. Ce qu'il y a de plus drôle dans la première, c'est son titre : *le Sapeur et la Maréchale*, qui rappelle les titres de 1830 : *la Prima dona et le Garçon boucher*, *l'Impératrice et le Cocher*, etc. Il s'agit d'une grande dame passablement crédule, que ses bonnes amies veulent mystifier. La sachant malade imaginaire, elles la mettent en présence d'un sapeur qui passe pour avoir hérité des facultés magnétiques du zouave Jacob. Cela est déjà un peu vieux comme date. Avant d'être représentée au théâtre du Palais-Royal, cette babiole avait paru dans le journal la *Vie parisienne*, où l'on m'a dit qu'elle était plus indignée dans le sens égrillard. A la scène, elle n'a pas produit l'effet qu'on en espérait, malgré ses prétentions à l'extrême fantaisie. Il paraît qu'il ne suffit pas, pour exciter le rire, de s'appeler la duchesse Candide de la Villette, la comtesse O Tempora-O Mores ou le général Bois-aufrais des Haudriettes. Ce qui déride un lecteur peut laisser absolument froid un spectateur.

L'auteur du *Sapeur et la Maréchale* n'a livré au public qu'un pseudonyme; Quatrelles. En ce temps-là c'était la mode des pseudonymes imagés. On signalait volontiers O. de Cologne, don Ombilical, Y. O. de Poêle. Chercherons-nous à savoir qui est-ce qui se cache sous ces quatre L? Ce ne sont pas nos affaires, et l'auteur a sans doute ses motifs pour vouloir rester masqué.

Le Livre bleu n'ajoutera pas grand chose à la réputation de M. Labiche. Ce sont quelques feuillets de l'histoire d'un domestique qui émigre chez un ménage bourgeois après avoir servi chez une cocotte.

Il n'y a guère qu'un théâtre possible par ces temps de grosse chaleur : l'Alcazar des Champs-Élysées. On ne comprend une première représentation au mois de juillet qu'avec un sorbet ou une limonade glacée devant soi. C'est ainsi que j'ai assisté, avec la plupart de mes confrères en critique, au *Phoque à ventre blanc*, nouveauté littéraire et musicale, de la famille du *Serpent à plumes*, du *Canard à trois becs* et de *Cadet Roussel esturgeon*, tous phénomènes qui constituent une histoire naturelle particulière dans l'art dramatique. Du *Phoque à ventre blanc* on ne voit que la peau; l'amphibie est décédé avant le lever du rideau, et les saltimbanques qui le montraient pleurent sur sa dépouille. Comment le remplacer? Précisément un monsieur bien mis s'est présenté le matin et a offert dix francs pour le voir. Dix francs! On ne renonce pas sans regrets à pareille aubaine. Heureusement, l'amour, qui a toujours enfanté des miracles, suggère au fils d'un huissier l'idée triomphale de se substituer au trépassé; il entre carrément dans la peau du... phoque, et se plonge avec héroïsme dans le baquet traditionnel. La recette est sauvée! Le monsieur bien mis peut se présenter maintenant.

Le voici, en effet, qui s'avance; mais, ô prodige! dans ce phoque aux gracieux exercices qui éteint une chandelle au souffle de sa narine et qui balbutie le doux mot de *papa* avec la gentillesse d'un bébé des mers, le noble étranger (qui n'est qu'un huissier déguisé), reconnaît son propre fils. Stupéfaction, colère, — puis pardon, mariage et reprise de l'indispensable ronde. La ronde du *Phoque à ventre blanc* est appelée à être chantée aussi longtemps que celle de la *langouste atmosphérique* dans *l'Œil crevé*.

Le sujet de cette parade est loin d'être neuf; il remonte au roman de *Lazarille de Tormes*. Plus tard, Eugène Sue, dans ses *Misères des enfants trouvés*, a tracé avec beaucoup de bonheur la figure d'un grand prix d'honneur au concours général, réduit par les circonstances à se montrer comme phoque dans une baraque foraine. Cela n'empêche pas le *Phoque* de l'Alcazar d'être fort gai. Il est joué avec entrain par MM. Tissier et Gobin, et par M^{lle} Bianca.

Que si vous préférez la musique à la musiquette, vous n'avez pas besoin de sortir des Champs-Élysées: entrez aux Concerts dirigés depuis plusieurs années avec tant de succès par M. de Besselièvre; entrez-y surtout le mardi; c'est le mardi que M. Olivier Métra fait exécuter ses compositions. Olivier Métra est en pleine possession de la faveur du public; ses œuvres élégantes sont sur tous les pianos; qui est-ce qui n'a pas un peu joué ou valsé sa fameuse *Valse des Roses*? Métra, de l'aveu de tout le monde et même de ses rivaux, possède au plus haut degré cette chose si rare en musique qu'on appelle... la mélodie.

CHARLES MONSELET.

LE PETIT ÉPICIER

C'était un tout petit épicier de Montrouge,
Et sa boutique sombre, aux volets peints en rouge,
Exhalait une odeur fade sur le trottoir.
On le voyait debout derrière son comptoir,
En tablier, cassant du sucre avec méthode.
Tous les huit jours, sa vie avait pour épisode
Le bruit d'un camion apportant des tonneaux
De harengs saurs ou bien des caisses de pruneaux;
Et, le reste du temps, c'était dans la boutique,
Un calme rarement troublé par la pratique,
Servante de rentiers ou femme d'artisan,
Logeant dans ce faubourg à demi-paysan.
Ce petit homme roux, aux pâleurs malades,
Était triste, faisant des affaires chétives
Et, comme on dit, ayant grand-peine à vivoter.
Son histoire pouvait vite se raconter.
Il était de Soissons et son humble famille,
Le voyant à quinze ans faible comme une fille,
Voulut lui faire apprendre un commerce à Paris.
Un cousin, épicier lui-même, l'avait pris,
Lui donnant le logis avec la nourriture,
Et, malgré la cousine, épouse avare et dure,
Aux mystères de l'art il put l'initier.
Il avait ce qu'il faut pour un bon épicier;
Il était ponctuel, sobre, chaste, économe.
Son patron l'estima t, et, quand ce fut un homme,

Voulant récompenser ses mérites profonds,
Il lui fit prendre femme et lui vendit son fonds.

— Quand on trouve un garçon pareil il faut qu'on l'aide,
Disait-il.

La future était aisée et laide,
Mais ce naïf resta devant elle tremblant :
Et quand il l'amena, blonde en costume blanc,
La boutique aux murs noirs lui parut toute neuve.
Or sa mère, depuis quelques mois, était veuve ;
Vite il l'alla chercher et lui dit, triomphant :

— Viens donc, tu berceras notre premier enfant.

C'était déjà son rêve, à cet homme, être père !
Mais il ne devait pas durer, le temps prospère.
Sa femme n'aimait pas le commerce ; elle était
Hargneuse, lymphatique et froide ; elle restait
À l'écart et passait des heures dans sa chambre.
De sa boutique ouverte au vent froid de décembre,
Ici ne pouvait bouger, mais ne se plaignait pas ;
Car sa mère, en bonnet et tricotent des bas,
Était là, toute fière et de son fils et d'elle,
Tandis qu'il débitait le beurre et la chandelle.

Donc il était encore satisfait comme ça.
Mais, dans un mauvais jour, sa femme s'offensa
De ce qu'il ne fût pas seul comme elle, et l'épouse,
— Vieille histoire — devint de la mère jalouse.
La vieille comprit tout :

— Mon enfant, j'avais cru,

Lui dit-elle, pouvoir bien vivre avec ma bru.
Mais, à la fin, il faut que je le reconnaisse,
Je la gêne et ne puis plaire à cette jeunesse.
Je retourne à Soissons, vois-tu, cela vaut mieux.

Elle dit, de l'air doux et résigné des vieux,
Et partit sans pleurer, mais affreusement triste.
Hélas ! il n'avait pas ce qui fait qu'on résiste.
Il consentit, devint plus morose qu'avant,
Et pria tous les soirs pour avoir un enfant.
Car c'était là son but, décidément. Ce rêve,
Cet instinct, ce besoin le poursuivait sans trêve.
Il n'avait qu'un désir, il n'avait qu'un espoir :
Être père ! C'était son idéal ! — Le soir,
Quand un noir ouvrier, portant un enfant rose,
Entrait dans sa boutique acheter quelque chose,
Soudain il se sentait plein d'attendrissement.

Mais les ans ont passé, lentement, lentement.
Il comprend à jourd'hui que ce n'est pas possible,
Il partage le lit d'une femme insensible,
Et tous les deux ils ont froid au cœur, froid aux pieds.
— Ah ! les rêves aussi durement expiés
Allument à la longue un désespoir qui couve !
Cet homme est fatigué de l'existence. Il trouve
— Où de pareils dégoûts vont-ils donc se nicher ? —
La colle et le fromage, ignobles à toucher.
Il hait le vent coulis qui souffle de la rue,
Il ne peut plus sentir l'odeur de la morue,
Et ses doigts crevassés, maudissant leur destin,
Ont trop froid au contact des entonnoirs d'étain !

Pourtant il brille encore un rayon dans cette ombre.
Derrière son comptoir, seul, debout, le cœur sombre,
Quand il casse du sucre avec férocité,
Parfois entre un enfant, un doux blondin, tenté
Par les trésors poudreux du petit étalage.
Dans la naïveté du désir et de l'âge,
Il montre d'une main le bonbon alléchant
Et de l'autre il présente un sou noir au marchand.
L'homme alors est heureux plus qu'on ne peut le dire,
Et, tout en souriant, — s'ils voyaient ce sourire,
Les autres épiciers le prendraient pour un fou. —
Il donne le bonbon et refuse le sou.

Mais aussi, ces jours là, sa tristesse est plus douce ;
S'il lui vient un dégoût coupable, il le repousse ;
Il rêve, il croit revoir sa mère qui partit,
Soissons et son bon temps, quand il était petit.
Le pauvre être pardonne, il s'apaise, il oublie,
Et, lent, casse son sucre avec mélancolie.

FRANÇOIS COPPÉE.

DISCOURS DE M. DUMAS

SUR LA TOMBE D'AUBER

Messieurs,

C'est bien au nom de la Société des auteurs et compositeurs dramatiques français que je prends la parole sur la tombe d'Auber. Puisque nous sommes dans un temps où les politiques et les convoitises revendiquent au nom d'une nature, d'une histoire et d'une justice de convention, et s'approprient ensuite par la force les territoires de leurs voisins, c'est bien le moins que nous déterminions nos possessions nationales, inviolables, éternelles, dans ce monde des arts que le génie seul peut occuper et étendre,

qu'aucune combinaison ne peut conquérir. L'homme illustre que nous accompagnons aujourd'hui à sa nouvelle demeure est français, absolument et éternellement français ! Il fait partie de nos gloires invincibles. Les autres pays, y compris ceux qui nous haïssent, pourront se partager et savourer ses fruits, les racines de l'arbre tiennent à notre sol, c'est sur notre ciel que se dessinent ses branches nerveuses, élégantes et fécondes, et ses premières fleurs et ses premiers parfums auront toujours été à nous et pour nous.

Personne n'a été plus heureux et plus fier qu'Auber d'appartenir à notre nation, si diversement traitée, si unanimement imitée et enviée par les autres. Il poussait si loin l'amour de sa nationalité, qu'il ne sortait jamais, non-seulement du pays, mais de la ville qui l'avait vu grandir, ville qu'il a si largement contribué à maintenir à la tête du monde intelligent. On aurait dit qu'il craignait, en dépassant nos frontières, de laisser altérer en lui, par des courants nouveaux, ce génie si subtil, si délicat, si varié, et cependant toujours si clair et si précis, dont il était une des expressions les plus retentissantes !

Deux sièges sans exemple dans le passé, car il semble que notre singulier pays soit appelé à donner toujours à l'univers les spectacles les plus inattendus et les plus opposés, deux sièges successifs, l'un pendant lequel Paris demandait l'extermination, l'autre pendant lequel il souhaitait le triomphe de l'assiégeant ; deux sièges n'avaient pu décider ce Parisien, malgré ses quatre-vingt-dix ans, à quitter la capitale de son cœur et de son esprit. Il n'y a eu dans cette résolution ni l'apathie de la vieillesse, ni l'indifférence du bien-être, ni l'infirmité physique, ni nécessité matérielle : il y a eu purement et simplement cet amour sacré de la patrie auquel Auber avait dû sa plus puissante inspiration, et auquel il payait loyalement sa dette. Mais, hélas ! les forces de l'homme ont leurs limites, et l'âme humaine a ses réserves. Tant que l'ennemi a été l'étranger, Auber a vécu, a résisté, a espéré ; quand l'ennemi a été le compatriote, le frère de la veille, le Français, le Parisien, Auber n'a plus voulu voir, il n'a plus voulu espérer, il n'a plus osé vivre. Comme le grand Romain, il s'est voilé le visage et il s'est couché en disant :

— Toi aussi, mon fils !

Eh bien, messieurs, malgré les effroyables malheurs qui nous ont frappés depuis un an, car il y a juste un an à cette heure même où je vous parle, que la France déclarait la guerre à la Prusse, malgré les cris qui retentissent encore à nos oreilles, malgré les plaies qui saignent de tous côtés, malgré les deuils qui nous entourent, malgré le lieu où nous sommes, malgré cette fosse ouverte à nos pieds, il m'est impossible de fixer longtemps ma pensée sur la mort, et c'est ce mort lui-même qui me ramène à l'espérance et à la vie.

Il sait bien qu'on peut ne pas vieillir, lui qui a été jeune pendant près de cent ans ; il sait bien maintenant qu'on peut ne pas mourir, lui pour qui la mort n'est qu'un avènement définitif à l'immortalité.

Quel plus puissant argument en faveur de la renaissance éternelle de la vie que la vie toujours renaissante d'Auber ! Il était tellement, par sa personne, par son caractère, par son talent, la preuve même de la vie, que nous n'avons qu'à regarder devant nous pour le revoir passer souriant, alerte et gai, de cette gaieté délicate et noble qui est non-seulement un éclair de l'esprit, mais un rayonnement de l'âme.

Fortune rare, et la plus enviable de toutes, ce créateur s'est servi du temps sans le subir, et il n'a cessé d'habiter parmi les hommes que pour prendre rang à tout jamais dans leur mémoire ; car il n'est pas un de nous qui, en redescendant ses souvenirs les plus lointains, ne puisse bercer chacun de ses souvenirs dans une mélodie de cet heureux inspiré. Sa verve intarissable court, depuis un demi-siècle, à travers nos existences comme un ruisseau sorti d'une source naturelle, à la fois miroir et rosée, fraîcheur et chanson. Que de tristesses il a emportées dans son murmure, que de sourires il a reflétés, que de confidences il a reçues, que de larmes douces il a mêlées à ses eaux rapides dont rien ne pouvait troubler la transparence ! Combien de fois

cet enchanteur nous a fait remettre au lendemain les soucis du jour, et, le lendemain venu, il les avait fait oublier.

Béni soit cet art sensible, complaisant et câlin, qui, au lieu de s'imposer violemment à notre pensée, se plie à l'état momentané de notre être intérieur, nous enveloppe, nous caresse, nous entraîne et nous sépare peu à peu des angoisses de la réalité. Gloire et reconnaissance au maître charmant, sans devanciers comparables à lui, sans rivaux contemporains, sans héritiers jusqu'à cette heure dans le genre qu'il a incarné, créé pour ainsi dire, fixé certainement, qui a ému, égayé, ravi, consolé toute une génération disparue, toute une génération vivante, et qui garde les mêmes émotions, les mêmes joies, les mêmes ravissements pour les générations qui vont naître et à qui nous souhaitons de n'avoir pas besoin d'être consolés.

Nous voici bien loin de la mort, comme je le prévoyais. Nous n'y reviendrons plus. Ici, la mort est vaincue, messieurs. Les anciens disaient, en parlant d'elle : « Elle n'est pas, je suis ; elle est, je ne suis plus. »

C'était une formule poétique, mais c'était une erreur païenne. La mort n'est jamais quand on ne veut pas qu'elle soit. L'homme a le moyen infailliable de la vaincre : c'est de s'enfermer dans le travail et de se reposer dans la conscience. C'est ainsi qu'Auber a vaincu la mort, et qu'il la réduit aujourd'hui à créer son nom au-dessus du temps et de l'espace. Auber a été travailleur et consciencieux. Le travail a été son culte, sa religion, sa foi. Il lui a tout sacrifié. Il a imposé silence à ses instincts, il a rythmé les battements de son cœur, il a coupé les ailes à sa fantaisie, il a discipliné son corps, il a mis toutes ses forces vives au service de sa pensée, il n'a permis à aucune des tentations les plus séduisantes pour l'homme d'avoir une prise durable sur lui. Il s'est équilibré physiquement, intellectuellement, moralement, n'accordant aux exigences du corps que juste ce qu'il fallait pour maintenir le cerveau en vigueur et en harmonie. Son génie n'était pas seulement fait d'inspiration divine, comme le croient ceux qui attendent toujours l'inspiration au lieu d'aller au devant d'elle ; il était fait aussi de volonté, de persévérance et de travail quotidien.

Aussi, quelle verdure perpétuelle, sans affectation, sans défaillance, sans ruse, joignant avec un bonheur infini et quelquefois incompréhensible toutes les grâces de la jeunesse, toutes les énergies de l'âge mûr à la gravité sereine et régulière des longues années bien remplies — si bien que nous n'avons jamais eu à traiter Auber en vieillard, jamais non plus en enfant. Il n'a connu ni notre indulgence ni notre ingratitude, parce qu'il a toujours eu le respect des autres et de lui-même.

Ceux qui ne jugent les hommes que d'après leurs surfaces voyaient en lui un épicurien, un philosophe, un indifférent. On a même prononcé parfois pour lui, comme pour Goethe, le mot d'égoïste.

Sans épouse, sans fils ni filles, Auber semblait en effet s'être dérobé aux charges du cœur. Sont-ce donc des charges seulement ? Celui qui y renonce pour se livrer uniquement à son œuvre fait-il un calcul ou un sacrifice ? La vérité, messieurs, c'est qu'Auber était un grand et véritable artiste, c'est-à-dire un de ces élus dont les artistes ont besoin et qui peuvent se passer des autres. C'est qu'il appartenait tout entier à cet amour supérieur qui ne se complait que dans la création immatérielle ; c'est qu'enfin il ne voulait revivre, pour revivre éternellement, que dans la descendance qui ne peut pas périr, dans les œuvres de son esprit, et voilà pourquoi les enfants qu'il nous laisse, au lieu de pleurer et de gémir ici comme des enfants ordinaires, chantaient tout à l'heure sur sa tombe !

La maison FANET ET BEER incendiée, 3, faubourg Saint-Honoré, a réinstallé ses salons 61, rue de l'Arcade au 1^{er}, à Paris.



Nouvelle tenue.

Tenue de campagne.

LES GARDIENS DE LA PAIX. — (D'après le dessin de M. E. Demarquay.)

**A VENDRE
CHARMANT YACHT A VAPEUR**

Machine à 2 cylindres oscillants de la force de 10 chevaux. — Chaudière neuve. — Longueur du yacht 40 pieds, largeur 2 mètres 30. — Tirant d'eau 70 centimètres.

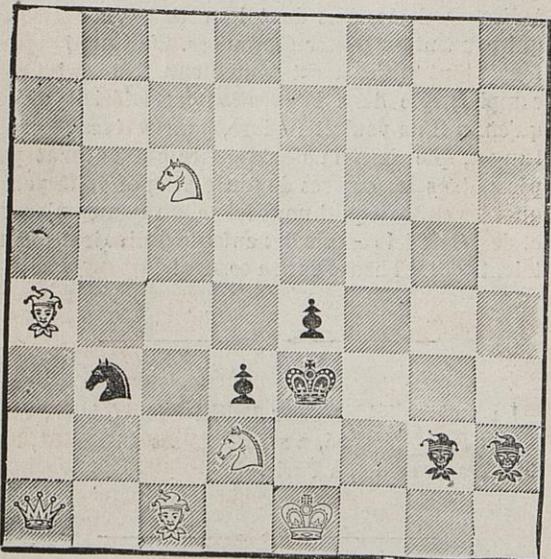
Ce yacht a été construit à Glasgow. Il possède une cabine-salon, dont le plafond s'enlève et est remplacé à volonté par une tente.

S'adresser à M. AUDBOURG, 13, quai Voltaire.

ÉCHECS

PROBLÈME N° 376.

COMPOSÉ PAR M. AD. KELLER



Les blancs font mat en trois coups.

Rectifications. Dans le diagramme du problème n° 374, un pion blanc a été oublié et doit être ajouté sur la cinquième case de la tour du Roi. Nous renvoyons au prochain numéro la solution de ce problème, afin que nos indulgents correspondants puissent l'étudier à nouveau avec la position exacte.

Problème n° 373. Le mat est en trois coups et non en quatre.

Solutions justes : MM. L. de Croze, à Marseille; E. Frau, à Lyon; J. P.avel; le comte Ognévro, à Boulogne-sur-mer; les amateurs du café Voltaire; A. Feisthamel; M^{me} Elisa Dryan; café de la Victoire, à Nice; J. d'Orneville, à Dieppe; Domain; Em. Farguet, à Bordeaux; Stiennon de Meurs, à Liège; L. Dornant, à Lyon; F. M.; de Saint Albin, à Trouville; Quéval, à Fauville; Sedden R. Eissch.

P. JOURNOUD.

LIBRAIRIE E. LACHAUD, ÉDITEUR.
4, place du Théâtre-Français, Paris.

TABLEAUX SINOPTYQUES DES PROROGATIONS DES ÉCHÉANCES pour Paris et le département de la Seine, SÈVRES, MEUDON, SAINT-CLOUD (Seine-et-Oise), et pour les autres départements.

Ces tableaux permettent de voir, par un simple coup d'œil, la date fixe d'une prorogation d'échéance et ont été dressés avec soin pour éviter aux commerçants des calculs longs et ennuyeux. Prix franco. 50 cent.

AVIS AUX ÉTRANGERS choix immense de malles de voyage à la fabrique MOYNAT, 4, place du Théâtre-Français, Paris. — Solidité, légèreté. Prix fixes et marqués 30 0/0 meilleur marché que dans n'importe quelle maison.

SANTÉ La flanelle, préparée par le docteur BOURDONNAY, 12, boulevard Saint-Martin, Paris, est recommandée par toutes les sommités médicales, comme indispensable à l'hygiène.

SURDITÉ, BRUITS DANS LES OREILLES
6,800 malades depuis 15 ans : D^r GUERIN, Rue du Dauphin, 16, en face St-Roch, 1^{er} à 3^{es} Traités par corresp. Guide 2 fr.

L'INSTITUTION DES BÈGUES

de Paris. (Direct. M. CHERVIN) ouvre un cours le 14 août. Ecrire : Avenue d'Eylau, 90

RÉBUS



EXPLICATION DU DERNIER RÉBUS

Qui ne sut se borner ne sut jamais écrire.

PARIS. — IMPRIMERIE POUGIN, 13, QUAI VOLTAIRE.